



Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale **de la Gironde**

Le nouveau service de Simulation CNRACL

www.cdg33.fr

SOMMAIRE

1) LE NOUVEAU SIMULATEUR CNRACL

- ◇ Présentation
- ◇ Accès au service
- ◇ Réalisation d'une simulation
- ◇ Résultat
- ◇ Documents de simulation
- ◇ Accès à la simulation pour le CDG
- ◇ Aide en ligne par la CNRACL

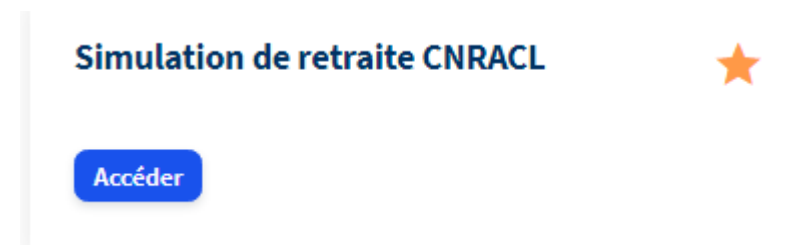
2) LA LIQUIDATION PARTIELLE DE LA RETRAITE PROGRESSIVE

- ◇ Le dossier de liquidation partielle
- ◇ La régularisation
- ◇ Les documents de la liquidation
- ◇ La liquidation totale

3) LA LIQUIDATION DE PENSION D'INVALIDITE

- ◇ La date finale de mise en paiement de la pension

Dans un Flash Actus du 8 janvier 2024, la CNRACL a annoncé l'ouverture **du nouveau simulateur de pension retraite CNRACL**.



Celui-ci vient en complément du service Estimation de pension CNRACL, qui restera actif jusqu'au **30 juin 2024**.



Objectif : Modernisation de l'offre de service au titre des demande de départ à la retraite CNRACL



PRESENTATION DU SERVICE SIMULATION



Le nouveau simulateur permet de réaliser des estimations de pension CNRACL à **différentes dates de départs** de manière automatique, à partir des données issues du Compte Individuel retraite (CIR) de l'agent.

Différents scénarios peuvent être projetés après le résultat pour ajuster l'étude en fonction des conclusions.

Le simulateur est un outil commun aux 3 fonctions publiques (FPT, FPH et FPE).

Il est utilisé par :

- Les employeurs publics en charge des dossiers retraite
- Des gestionnaires de la CNRACL (cellule Eir du Droit à l'information et pôle expertise)
- Des assurés actifs et radiés des cadres depuis 2004 sans droit immédiat



Complet :

- Simulation à partir des données issues du CIR
- Modification des données possibles, mais ne seront pas enregistrées
- Conservation de la simulation pendant 60 jours (sauf en cas de suppression ou nouvelle simulation)
- Résultat à l'écran par période de 6 mois à partir de l'ouverture des droits

Autonome :

- Simulation possible même en cas de dossier déjà en cours

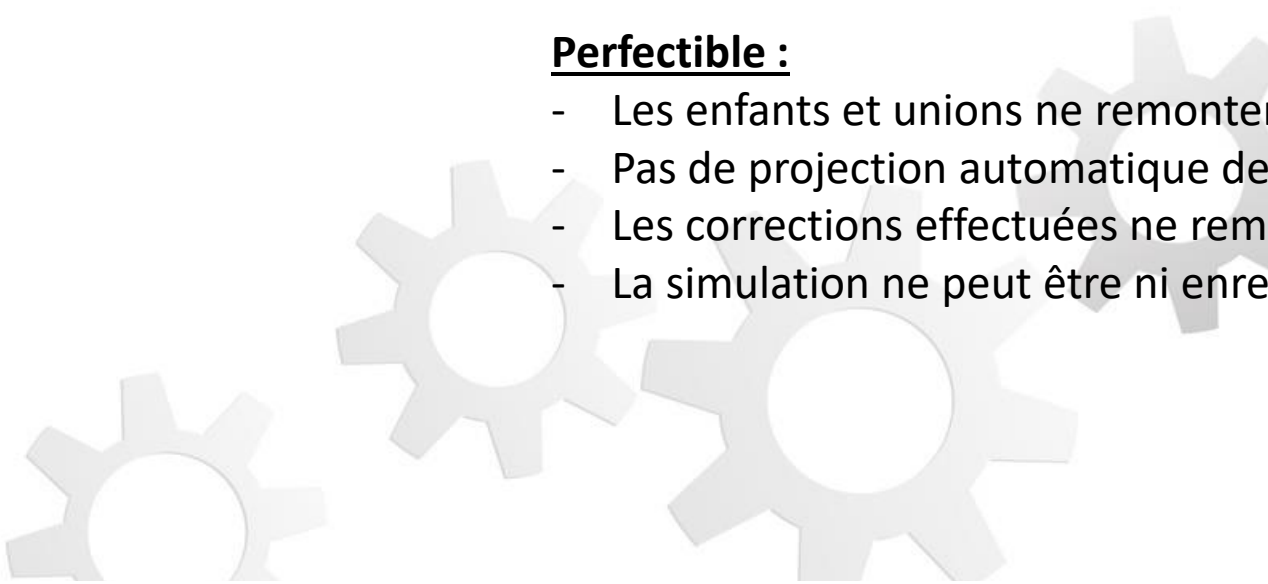
Ajustable :

- Modification et projection possibles des données carrière
- Majorations Carsat pour enfants saisissables

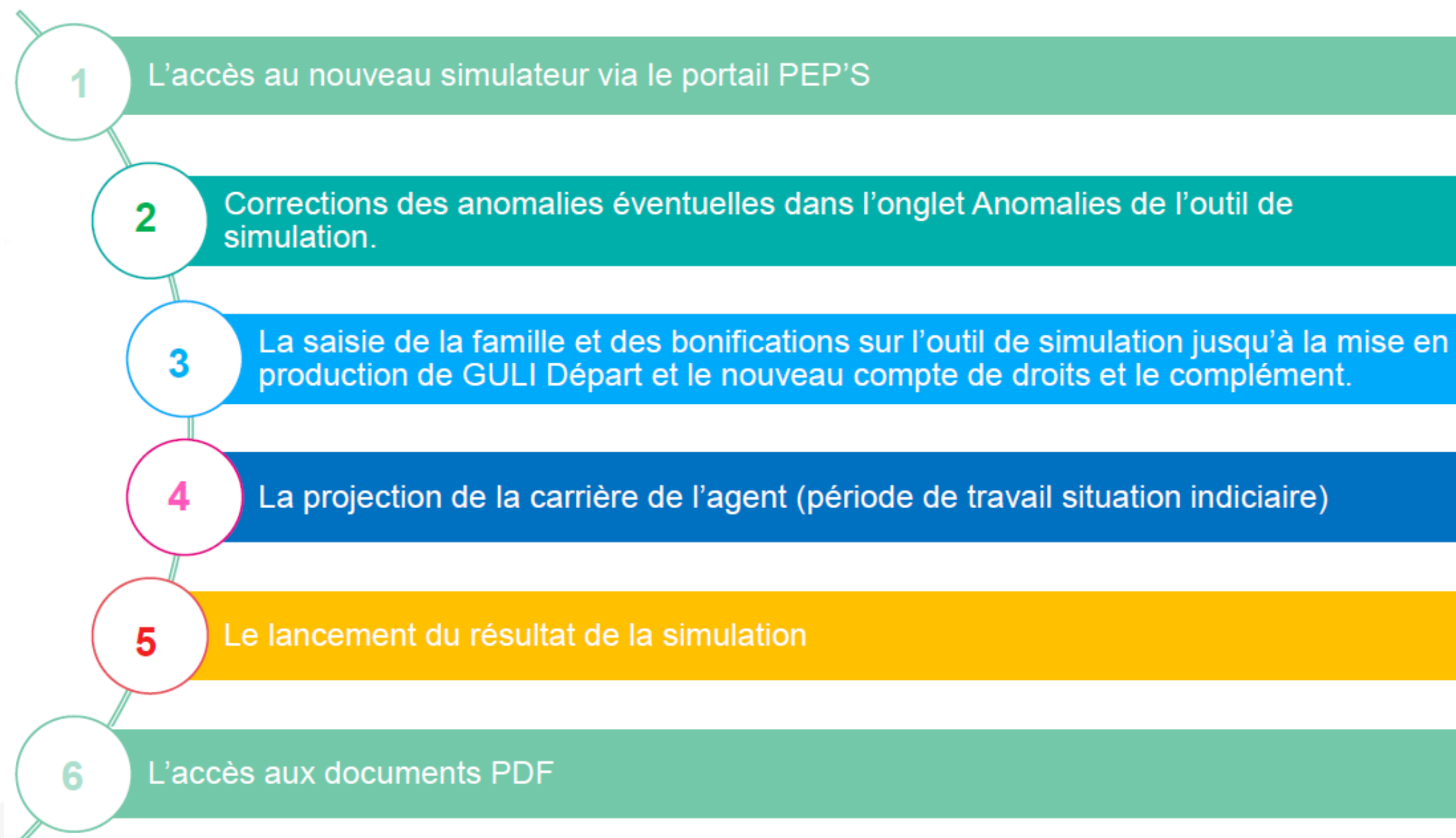
Précis :

- Possibilité d'affiner vers des scénarios complémentaires après le résultat
- Sélection possible d'une date en particulier pour un résultat détaillé
- Accès à 3 documents de simulation (synthèse, détaillée et simplifié)

Perfectible :

- Les enfants et unions ne remontent pas dans le simulateur (en cours d'évolution)
 - Pas de projection automatique des avancements d'échelon
 - Les corrections effectuées ne remontent pas dans le CIR
 - La simulation ne peut être ni enregistrée ni transmise au CDG pour contrôle
- 

Les différentes étapes de la simulation





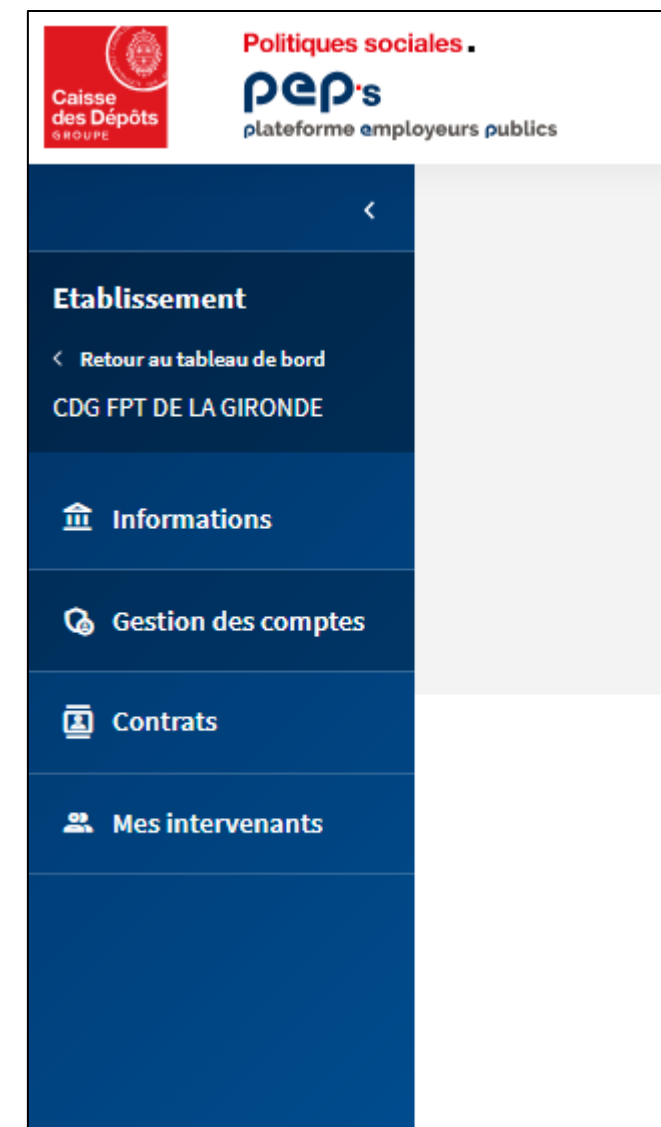
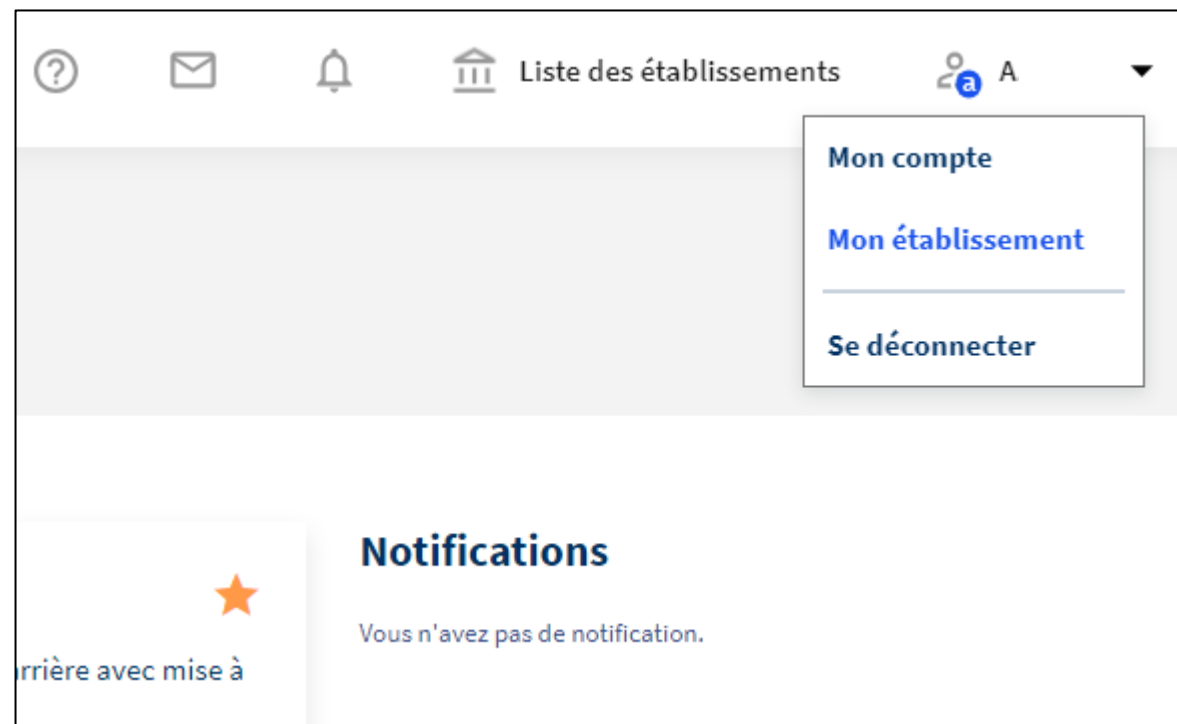
ACCES AU SERVICE




Ouverture des droits d'accès au nouveau service

Le service « Simulation de pension CNRACL » est ouvert automatiquement aux administrateurs, mais **doit être paramétré pour les profils utilisateurs.**

L'administrateur Pep's doit donc ouvrir les droits pour chaque gestionnaire des dossiers de retraite.



Ouverture des droits d'accès au nouveau service



Politiques sociales

pep's
plateforme employeurs publics

? ✉ 🔔 🏛 Liste des établissements

Tableau de bord > Etablissement : Gestion des comptes

Gestion des comptes

Tous ▼

Les résultats sont mis à jour instantanément dans la liste ci-dessous.

Créer un compte
Voir l'historique

Groupier par Aucun ▼

Résultats par page 25 ▼

Tout sélectionner
< 1-16 sur 16 résultat(s) >

	Nom ^	Prénom	N-E	Identifiant	Service	Profil	Délégation	Statut	Expiration du compte	Connexion
<input type="checkbox"/>	Mme A	M			PAIE	Utilisateur		Actif	01/12/2024 - 25/07/2023	Modifier
<input type="checkbox"/>	Mme A	V			retraites	Utilisateur		Actif	15/11/2024	✎ 🔄 🗑
<input type="checkbox"/>	M. B	S			COMPTABILITE	Administrateur		Actif	13/04/2024	07/12/2023
<input type="checkbox"/>	Mme B	I			PAIE	Utilisateur		Actif	29/05/2024	04/07/2023
<input type="checkbox"/>	Mme B	C			paie	Utilisateur		Actif	21/10/2024	01/06/2023

Ouverture des droits d'accès au nouveau service

< Gestion des comptes

Droits affectés pour: CDG FPT DE LA GIRONDE

	Aucun	Lecture seule	Modification
— Carrière Masquer détail			
Affiliation CNRACL	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Caractéristiques de vos agents	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	—
Comptes individuels retraite CNRACL	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Comptes individuels retraite Ircantec	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Gestion des anomalies carrière CNRACL	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Mutation de masse partielle CNRACL	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Qualification des comptes individuels retraite CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Validation de titulaire sans droit Ircantec	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Validations de périodes CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
— Droits à pension Masquer détail			
Demande d'avis préalable CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Estimation de la pension CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Liquidation de pensions CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Simulation de retraite CNRACL	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Appliquer les modifications

- <
- 🏠 Tableau de bord
- 📁 Vos courriers
- Thématiques
- 📁 Carrière
- 📁 Droits à pension
- 📁 Cotisations
- 📁 Déclarations
- 📁 Subventions / Aides
- ⋮ Mes autres services
- Supports
- 🖨️ Imprimés
- 🖥️ Simulateurs

[Tableau de bord](#) > Droits à pension

Droits à pension

Liquidation de pensions CNRACL

Demande de pensions CNRACL et RAFP d'un agent.

Accéder

Estimation de pension CNRACL

Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrière avec mise à jour du compte individuel retraite.

Estimer

Demande d'avis préalable CNRACL

Demande d'avis à la CNRACL sur le droit à pension d'un agent. Le service est conseillé pour les départs anticipés.

Accéder

Simulation de retraite CNRACL

Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière

Accéder

Notifications

Vous n'avez pas de notification.



REALISATION D'UNE SIMULATION



Réalisation d'une simulation

AVANT LA SIMULATION (Facultatif) : VERIFICATION DU CIR

- Vérifier la complétude des services et absence d'anomalies

- Mettre à jour les données famille, bonifications et handicap (à compter de juin 2024)

Bonjour Mme Alexia Rueda

[Se déconnecter](#)

Vos dossiers de mise à jour de compte individuel retraite

Nouvelle demande

MAJ de compte individuel retraite	Date de naissance	Nom patronymique Prénom	N° sécurité sociale	Etat dossier	Depuis le	Employeur
<input type="checkbox"/>	17/05/1994	ABI CAMILLE		Traité CNRACL	14/03/2023	25330003200013
<input type="checkbox"/>	16/06/1985	AB EMILIE		Traité CNRACL	04/08/2021	20004439400019
<input type="checkbox"/>	28/08/1991	AC KARIM		Traité CNRACL	19/07/2019	21330424900013
<input type="checkbox"/>	03/09/1981	AC BENJAMIN		Traité CNRACL	03/05/2016	21330229200015
<input type="checkbox"/>	13/03/1976	AD SANDRINE		Traité CNRACL	03/05/2016	21330003100019

Réalisation d'une simulation

LA SIMULATION :

The screenshot shows the 'Droits à pension' page on the CDG FPT DE LA GIRONDE website. The page is titled 'Droits à pension' and includes a breadcrumb trail: 'Tableau de bord > Droits à pension'. The main content area displays four service cards, each with a star icon and an 'Accéder' button. The 'Simulation de retraite CNRACL' card is highlighted with a red box around its 'Accéder' button.

Tableau de bord > Droits à pension

Droits à pension

- Liquidation de pensions CNRACL** ★
Demande de pensions CNRACL et RAFP d'un agent.
[Accéder](#)
- Estimation de pension CNRACL** ★
Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrière avec mise à jour du compte individuel retraite.
[Estimer](#)
- Demande d'avis préalable CNRACL** ★
Demande d'avis à la CNRACL sur le droit à pension d'un agent. Le service est conseillé pour les départs anticipés.
[Accéder](#)
- Simulation de retraite CNRACL** ★
Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière.
[Accéder](#)

Appeler une simulation

Rechercher un agent :

Politique sociales
peps
plateforme employeurs publics

Tableau de bord >

Simulation

Faire une simulation

Recherchez l'agent pour lequel vous souhaitez faire une simulation de départ en retraite

NIR (facultatif)
2 65 10 99 341 162 09
Doit contenir 13 ou 15 caractères numériques

Nom de famille (facultatif)
ex : Dupont
Saisir le nom de famille exact

OU

+

Prénom (facultatif)
ex : Michel
Saisir le prénom exact

[Effacer la recherche](#) [Rechercher](#)

1 agent trouvé

NIR	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Date de naissance	Numéro de contrat
265109934116209	BA	BA	AWA MUTAC	25/10/1965	1AR52GFF

[Faire une simulation →](#)

Réalisation d'une simulation

3 cas de figures possibles :

1

DEMARRER UNE SIMULATION

Accès immédiat dans l'onglet
« synthèse des anomalies »



- Remontée des données carrière depuis le CIR
- Données famille et bonifications à saisir
- Remontée des trimestres Autres régimes depuis le RGCUC

2

POURSUIVRE UNE SIMULATION

Lorsque une simulation existe déjà pour l'agent
(en cours ou terminée <6 mois)



Une simulation est déjà en cours

F Béatrice a saisi des données sur la simulation de cet assuré le 02/06/2023.
Souhaitez-vous poursuivre cette simulation ou en démarrer une nouvelle ?
Important : les données existantes seront perdues si vous démarrez une nouvelle simulation.

Poursuivre la simulation en cours

Démarrer une nouvelle simulation



Au choix :

- Reprise de la simulation en cours
(données CIR et RGCUC non rechargées)
- Nouvelle simulation
(données CIR et RGCUC rechargées, données famille et bonifications à saisir à nouveau)

3

ACCEDER A UNE SIMULATION

Lorsque une simulation est actuellement en
cours pour l'agent



Une personne travaille actuellement sur cette simulation

F Béatrice travaille actuellement sur la simulation de cet assuré.
Vous pouvez y accéder, mais vous ne pourrez pas y apporter des modifications.

Quitter la simulation

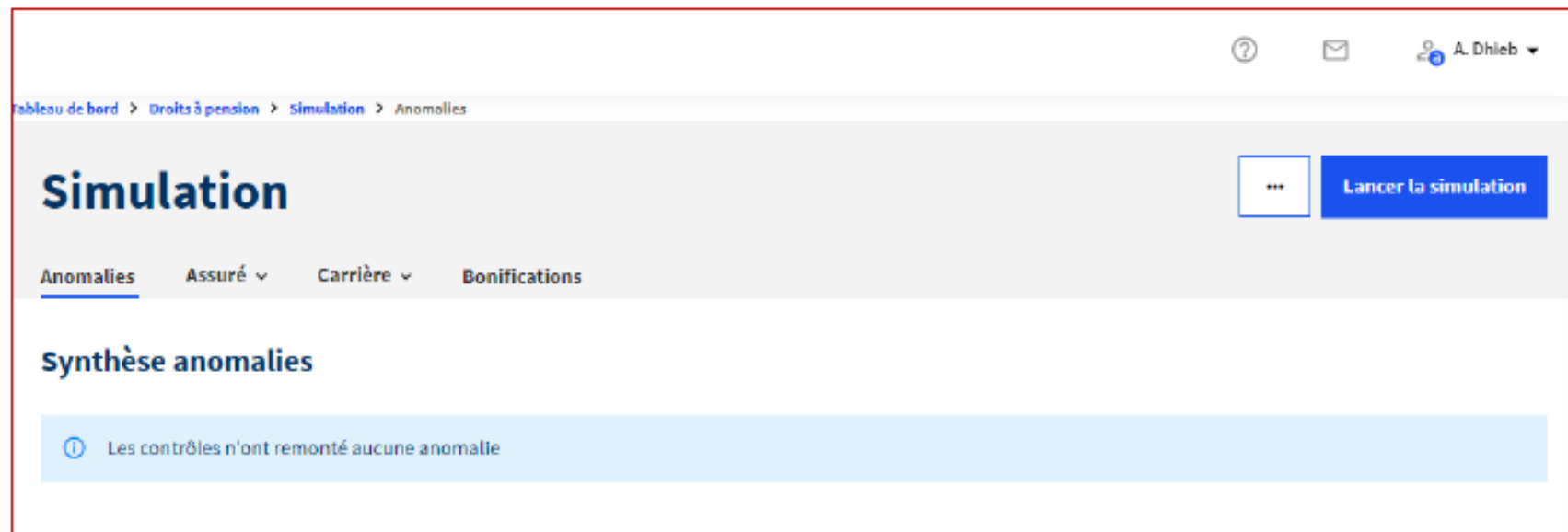
Accéder à la simulation en consultation



Le dossier est consultable mais aucune modification n'est possible. Le verrouillage est levé 4 heures après la dernière action du gestionnaire initial.

Appeler une simulation

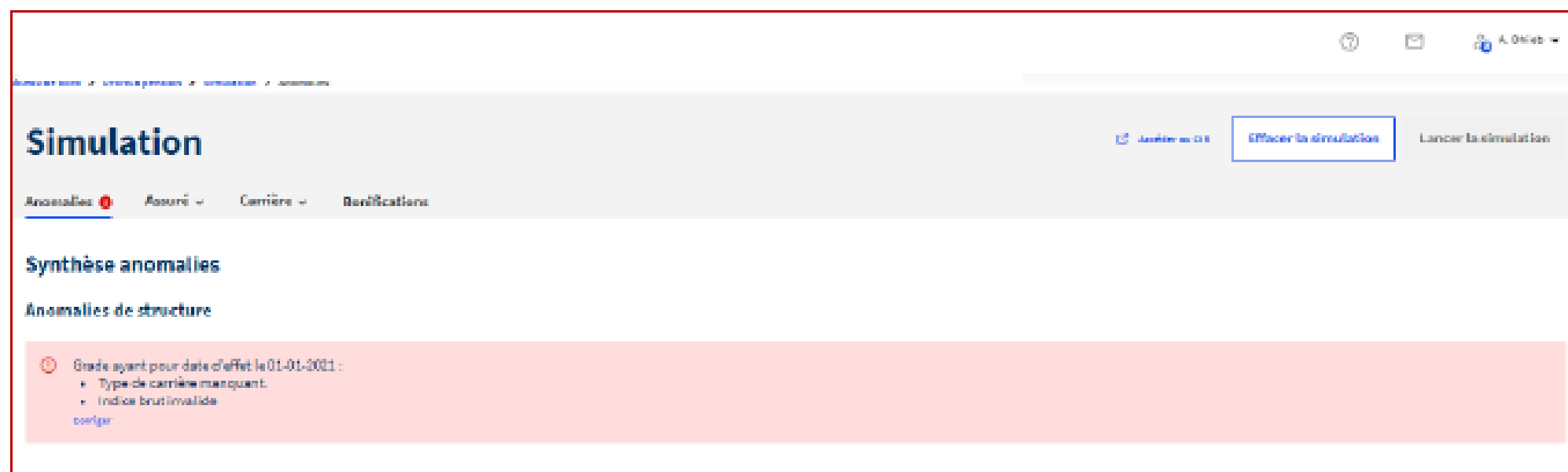
Agent trouvé : Remontée de données CIR et vérification d'anomalies éventuelles



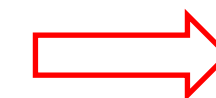
The screenshot shows the 'Simulation' page in a web application. The breadcrumb trail is 'Tableau de bord > Droits à pension > Simulation > Anomalies'. The page title is 'Simulation'. Below the title, there are tabs for 'Anomalies', 'Assuré', 'Carrière', and 'Bonifications'. A blue button labeled 'Lancer la simulation' is visible. Under the 'Synthèse anomalies' section, a light blue box contains the message: 'Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie'.



PAS D'ANOMALIE :
Lancer la simulation



The screenshot shows the 'Simulation' page with a red box highlighting an error. The breadcrumb trail is 'Tableau de bord > Droits à pension > Simulation > Anomalies'. The page title is 'Simulation'. Below the title, there are tabs for 'Anomalies', 'Assuré', 'Carrière', and 'Bonifications'. A blue button labeled 'Effacer la simulation' and a grey button labeled 'Lancer la simulation' are visible. Under the 'Synthèse anomalies' section, a red box contains the message: 'Grade ayant pour date d'effet le 01-01-2021 : Type de carrière manquant, Indice brut invalide'.



ANOMALIES DETECTEES:
Corriger toutes les anomalies dans cet onglet pour de pouvoir lancer la simulation

Corriger des anomalies

Avant de pouvoir lancer la simulation, **les anomalies sont à corriger** à ce stade :

- celles présentes dans le CIR de l'agent
- celles générées du fait de l'absence de remontée des enfants (congés de maternité, parental, temps partiel et disponibilité pour élever un enfant...)

Pour rappel, les corrections apportées dans le cadre de la simulation ne seront pas corrigées dans le CIR.

Les corrections sont à apporter dans les pages concernées (famille, chronologie carrière...)

Simulation

... Lancer la simulation

Anomalies 3 Assuré v Carrière v Bonifications

Synthèse anomalies

Anomalies de cohérence

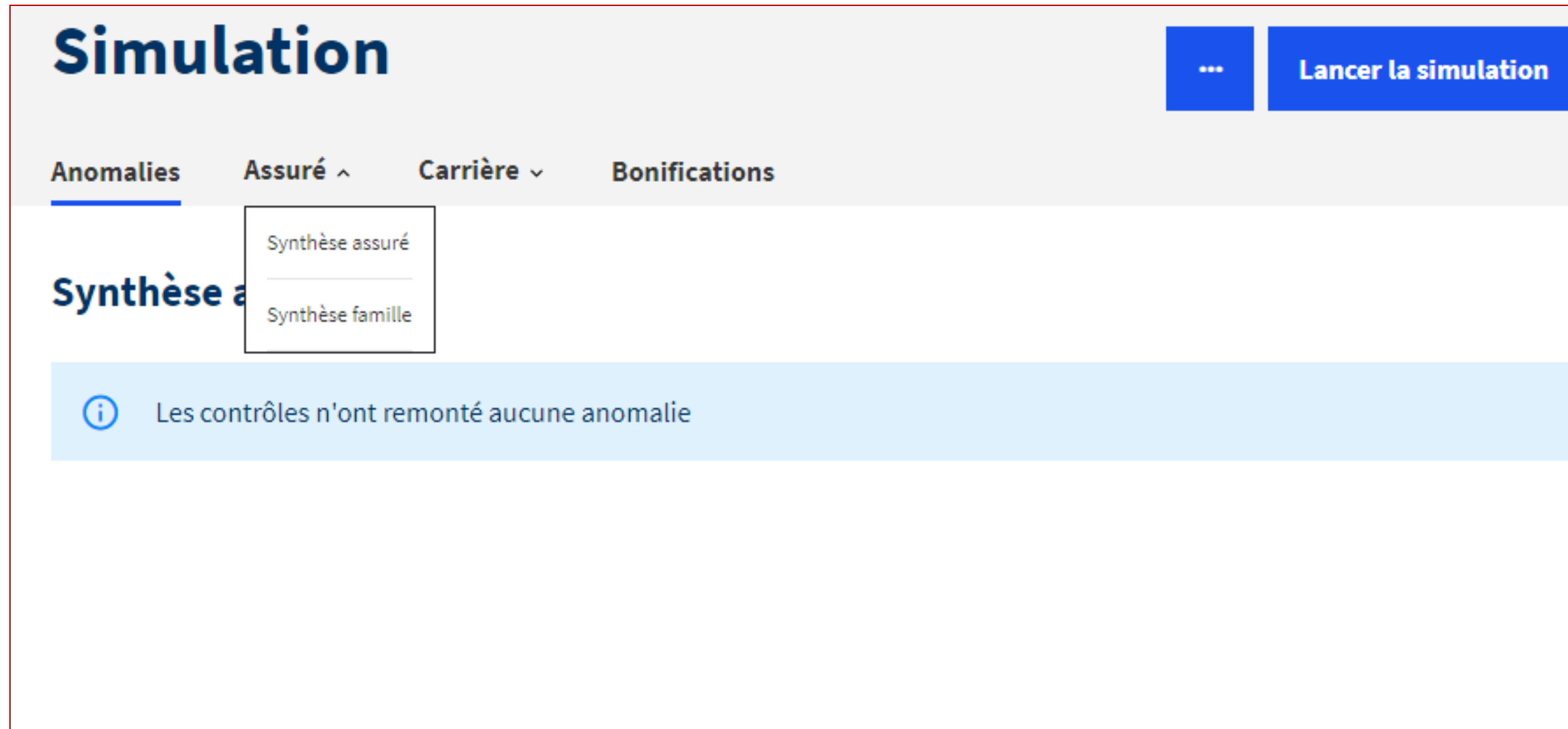
! Un code congé "CG000" ou "CG002" ou "CG003" ou "CG004" ou "CG005" doit être justifié par un enfant avec un lien de type "LF10" ou "LF30" ou "LF40" ou "LF70". Période(s) carrière en anomalie [20/03/2007-10/08/2007]-[16/06/2010-19/09/2010].

! En cas de temps partiel pour enfant (MS202, MS203, MS212) et lorsque la date de début de la période est postérieure au 01/01/2004, un enfant doit être rattaché à la période. Période(s) carrière en anomalie [11/08/2007-31/12/2007]-[01/01/2008-05/02/2008]-[30/11/2010-31/12/2010]-[01/01/2011-15/06/2011]-[16/06/2011-31/12/2011]-[01/01/2012-31/12/2012]-[01/01/2013-28/02/2013]-[01/03/2013-28/05/2013]-[29/05/2013-31/05/2013]-[01/06/2013-30/06/2013].

! Pour une modalité de temps de travail MS202, MS203, MS212, MS902 ou une position statutaire CGP*, CPP00, DSP32, DSP38, DSP40, DSP41, NAC36, NAC41, NAC43, NAC44 un seul enfant doit être rattaché à la période. Période(s) carrière en anomalie [11/08/2007-31/12/2007]-[01/01/2008-05/02/2008]-[30/11/2010-31/12/2010]-[01/01/2011-15/06/2011]-[16/06/2011-31/12/2011]-[01/01/2012-31/12/2012]-[01/01/2013-28/02/2013]-[01/03/2013-28/05/2013]-[29/05/2013-31/05/2013]-[01/06/2013-30/06/2013].

Onglet « Assuré »

Il n'est pas nécessaire de valider tous les onglets avant de lancer la simulation.



The screenshot displays the 'Simulation' interface. At the top left, the title 'Simulation' is shown in a large, bold, dark blue font. To the right of the title is a blue button with three white dots, followed by a larger blue button labeled 'Lancer la simulation'. Below the title bar, there is a navigation menu with four tabs: 'Anomalies', 'Assuré', 'Carrière', and 'Bonifications'. The 'Assuré' tab is currently selected, indicated by a small upward-pointing arrow and a dropdown menu that is open. The dropdown menu contains two options: 'Synthèse assuré' and 'Synthèse famille'. Below the navigation menu, the main content area shows the title 'Synthèse a' in a large, bold, dark blue font. At the bottom of the main content area, there is a light blue informational banner with an information icon (i) and the text 'Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie'.

Onglet « Assuré / Synthèse assuré »

Il est cependant conseillé de **vérifier la complétude** des éléments avant de lancer la simulation.

Synthèse assuré

Informations générales

BCR 02	Date de naissance
NIR 21	Sexe Féminin
Nom de famille L	Situation familiale Marié (e)
Nom usuel R	Civilité Madame
Prénom usuel A	Courriel principal
Premier prénom A	Courriel secondaire
	Première retraite autre régime Ajouter

Handicap

Aucune période de handicap

[+ Ajouter des périodes de handicap](#)

Employeur

CDG FPT DE LA GIRONDE



Adresse **IMMEUBLE HORIOPOLIS - 25 RUE CARDINAL RICHAUD - CS 10019 - 33049 BORDEAUX CEDEX**



SIRET **283 300 036 00037**

Onglet « Assuré / Synthèse famille »

Les unions et enfants sont à saisir, pour pouvoir être rattachés aux services liés le cas échéant, et pour que le système puisse calculer les bonifications / majorations pour enfants.

Synthèse famille

Simulation

Anomalies **Assuré** Carrière Bonifications

Ajouter un conjoint

[Retour à la synthèse famille](#)

Etat civil

Nom de famille: MARTIN
Nom usuel (facultatif):
Prénom usuel: CLAIRE
Prénom 1 (facultatif):
Prénom 2 (facultatif):
Prénom 3 (facultatif):
Date de naissance: 30/12/1985
Date de décès (facultatif): JJ/MM/AAAA

Structure familiale

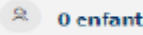

Lien avec l'assuré: CONJ - Mariage
Début du lien: 03/07/1985
Fin du lien (facultatif): JJ/MM/AAAA


[+ Ajouter un lien](#)

[Annuler](#) [Ajouter le conjoint](#)

Le conjoint a bien été ajouté

Synthèse famille

 Mariage 03/07/1985

Onglet « Assuré / Synthèse famille »

Synthèse famille

[Ajouter un conjoint](#) [Ajouter un enfant](#)

0 enfant 0 conjoint

A noter :
La notion d'enfant naturel a été supprimée, il n'y a plus de distinction d'avec un enfant légitime

Structure familiale

Lien avec l'assuré

LF20 - Enfant adoptif

Date de dépôt de requête en adoption

JJ/MM/AAAA

Conjoint de rattachement (facultatif)

DELAMARE JEAN-MICHEL - M...

Structure familiale

Lien avec l'assuré

Saisissez...

- LF10 - Enfant légitime
- LF20 - Enfant adoptif
- LF40 - Enfant du conjoint
- LF50 - Enfant placé sous tutelle
- LF80 - Enfant ayant fait l'objet d'une délé...
- LF70 - Enfant recueilli

Structure familiale

Lien avec l'assuré

LF10 - Enfant légitime

Conjoint de rattachement (facultatif)

Saisissez...

- DELAMARE JEAN-MICHEL - Mariage - ...
- DUPONT MARCEL - Mariage - ...

L'enfant peut être rattaché au conjoint

Ajouter un enfant

[Retour à la synthèse Famille](#)

Etat Civil

Nom de famille

Nom usuel (facultatif)

Prénom usuel

Prénom 1 (facultatif)

Prénom 2 (facultatif)

Date de naissance

JJ / MM / AAAA

Date de décès (facultatif)

JJ / MM / AAAA

Structure familiale

Lien avec l'assuré

Saisissez...

Conjoint de rattachement (facultatif)

Saisissez...

Période de prise en charge

Début de prise en charge

JJ / MM / AAAA

Fin de prise en charge (facultatif)

JJ / MM / AAAA

+ Ajouter une période de prise en charge

Handicap

Périodes de handicap pour lesquelles le taux d'incapacité permanente est de 80% ou plus.

+ Ajouter une période de handicap

Enfant né pendant les études

En savoir plus sur la bonification L12 b bis

Bonification pour enfant né pendant les études

Annuler Ajouter l'enfant

Onglet « Assuré / Synthèse famille »

Ajouter un enfant
[Retour à la synthèse Famille](#)

Etat Civil

Nom de famille

Nom usuel (facultatif)

Prénom usuel

Prénom 1 (facultatif)

Prénom 2 (facultatif)

Date de naissance

Date de décès (facultatif)

Structure familiale

Lien avec l'assuré

Conjoint de rattachement (facultatif)

Période de prise en charge

Début de prise en charge

Fin de prise en charge (facultatif)

[+ Ajouter une période de prise en charge](#)

Handicap

Périodes de handicap pour lesquelles le **taux d'incapacité permanente est de 80% ou plus.**

[+ Ajouter une période de handicap](#)

Enfant né pendant les études

En savoir plus sur la bonification L12 b bis

Bonification pour enfant né pendant les études

[Annuler](#) [Ajouter l'enfant](#)

A noter :

La période de début de période à charge est pré-remplie avec la date de naissance.
La date de fin est facultative



A compléter pour l'étude de majoration et/ou départ au titre d'enfant invalide



Onglet « Assuré / Synthèse famille »

La synthèse doit indiquer les unions et enfants au complet.

Tableau de bord > Droits à pension > Simulation > Assuré: Synthèse famille

Simulation

... Lancer la simulation

Anomalies Assuré Carrière Bonifications

Synthèse famille

Ajouter un conjoint Ajouter un enfant

3 enfants 2 conjoints

DELAMARE JEAN-MICHEL	Mariage	24/06/1994	
DELAMARE CHRISTOPHE	Enfant légitime	07/10/1993	
DELAMARE ANTHONY	Enfant légitime	05/08/1991	
DUPONT MARCEL	Mariage	01/01/1985 → 15/11/1990	
DUPONT VIRGINIE	Enfant légitime	05/02/1987	

Onglet « Carrière »

Les services en anomalies doivent être corrigés dans la Chronologie carrière.

Tableau de bord > Simulation > Anomalies

Simulation

... Lancer la simulation

Anomalies 3 Assuré v Carrière ^ Bonifications

Synthèse anomalies

Anomalies de cohérence

- Chronologie carrière
- Grade
- Services validés
- Durées autres régimes
- Etudes rachetées
- Droits d'option et limite d'âge personnelle

! Un code congé "CG000" ou "CG005" doit être justifié par un enfant avec un lien de type "LF10" ou "LF30" ou "LF40" ou "LF70". Période(s) carrière en anomalie [20/03/2007-10/08/2007]-[16/06/2011-31/12/2011].

! En cas de temps partiel pour enfant (MS202, MS203, MS212) et lorsque la date de début de la période est postérieure au 01/01/2004, un enfant doit être rattaché à la période. Période(s) carrière en anomalie [11/08/2007-31/12/2007]-[01/01/2008-05/02/2008]-[30/11/2010-31/12/2010]-[01/01/2011-15/06/2011]-[16/06/2011-31/12/2011]-[01/01/2012-31/12/2012]-[01/01/2013-28/02/2013]-[01/03/2013-28/05/2013]-[29/05/2013-31/05/2013]-[01/06/2013-30/06/2013].

! Pour une modalité de temps de travail MS202, MS203, MS212, MS902 ou une position statutaire CGP*, CPP00, DSP32, DSP38, DSP40, DSP41, NAC36, NAC41, NAC43, NAC44 un seul enfant doit être rattaché à la période. Période(s) carrière en anomalie [11/08/2007-31/12/2007]-[01/01/2008-05/02/2008]-[30/11/2010-31/12/2010]-[01/01/2011-15/06/2011]-[16/06/2011-31/12/2011]-[01/01/2012-31/12/2012]-[01/01/2013-28/02/2013]-[01/03/2013-28/05/2013]-[29/05/2013-31/05/2013]-[01/06/2013-30/06/2013].

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Pour visualiser la fiche détaillée, cliquer sur le pictogramme « horaire »

<input type="checkbox"/>		16/06/2011 → 31/12/2011	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS212	80/ 100	10	 
<input type="checkbox"/>		01/01/2012 → 28/02/2013	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS212	80/ 100	10	 
<input type="checkbox"/>		01/03/2013 → 28/05/2013	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS212	80/ 100	10	 
<input type="checkbox"/>		29/05/2013 → 31/05/2013	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00	CM001	MS212	80/ 100	10	 
<input type="checkbox"/>		01/06/2013 → 30/06/2013	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS212	80/ 100	10	 
<input type="checkbox"/>		01/07/2013 → 31/12/2013	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/ 100		 
<input type="checkbox"/>		01/01/2014 → 31/12/2014	DEE94	STAGI	Séd.	FPT00		MS100	100/ 100		 

Période de carrière du 16/06/2011 au 31/12/2011 ×

<p>Statut</p> <p>Fonction publique FPT00 - FPT (coll/EPA pub)</p> <p>Statut TITU1 - Titulaire</p> <p>Catégorie S - Sédentaire</p> <p>Libellé emploi grade ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CL</p> <p>Type d'assuré 09 - Cas général</p> <p>Position statutaire</p> <p>Position statutaire ACI00 - Posit.normale act.</p> <p>Cotisations versées Régime</p> <p>Modalité de temps de travail</p> <p>Modalité de service MS212 - TP de droit pour naissance ou adoption</p> <p>Taux d'activité 80/100</p> <p>Durée hebdo de l'emploi grade -</p> <p>Durée hebdo du poste -</p> <p>Durée hebdo de l'assuré -</p>	<p>Employeurs</p> <p>Employeur d'origine M</p> <p>SIRET employeur d'origine 243</p> <p>Employeur d'affectation -</p> <p>SIRET employeur d'affectation -</p> <p>Avantages</p> <p>Type d'affectation -</p> <p>NBI points théoriques 10</p> <p>CTI -</p> <p>Taux de rémunération 100/100</p> <p>Congés</p> <p>Nature de congés -</p> <p>Cotisation versée sur congés Non</p> <p>Prolongation</p> <p>Type de prolongation -</p> <p>Enfants de rattachement</p>
--	--

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Correction des anomalies de carrière

Modifier la période indiquée dans la synthèse anomalie en cliquant sur le pictogramme « modifier ».

Tableau de bord > Simulation > Carrière : Chronologie carrière

Simulation

... Lancer la simulation








Anomalies 3 Assuré Carrière Bonifications

Chronologie carrière

Ajouter une période

24 jours calendaires de congés pour raison de santé dans la Fonction Publique

Tout sélectionner 0 période sélectionnée : Personnaliser l'affichage

	Dates	Position statutaire	Statut	Cat.	Fonction publique	Affectation	Nat. de congés	Mod. de serv.	Taux d'activité	NBI	Prolong.	
<input type="checkbox"/>	20/09/2004 → 19/09/2005	ACI00	STAGI	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	20/09/2005 → 31/12/2006	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	01/01/2007 → 19/03/2007	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	20/03/2007 → 10/08/2007	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		CG000	MS100	100/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	11/08/2007 → 31/12/2007	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS212	80/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	01/01/2008 → 05/02/2008	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS212	80/ 100			<input type="checkbox"/> 
<input type="checkbox"/>	06/02/2008 → 04/10/2009	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100			<input type="checkbox"/> 

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Corriger ou compléter les éléments manquants ou erronés.

Modifier une période : du 20/03/2007 au 10/08/2007

< Chronologie Carrière

Période
Début de période: 20/03/2007
Fin de période: 10/08/2007

Type de période
 Carrière Service national

Statut
Fonction publique: FPT00 - FPT (coll/EPA pub) x v
Statut: TITU1 - Titulaire x v
Catégorie: S - Sédentaire x v
Libellé emploi grade (facultatif): ADJOINT ADMINISTRATIF 1E CL
Type d'assuré: 09 - Cas général x v

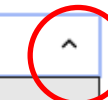
Position statutaire
Position statutaire: ACI00 - Posit.normale act. x v

Modalité de temps de travail
Modalité de service: MS100 - Temps plein x v
Taux d'activité: 100 / 100

Congés
Nature de congés (facultatif): CG000 - Congé maternité x v

Enfants de rattachement
Enfant 1 (facultatif):
Saisissez... ^
- EMMA né le 01/05/2007
- ROMAIN né le 30/07/2010

Ex : rajouter l'enfant rattaché au congé de maternité



Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Case	Period	Code 1	Code 2	Code 3	Code 4	Code 5	Code 6	Progress	Actions
<input type="checkbox"/>	21/11/2020 → 31/12/2020	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	01/01/2021 → 01/04/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	02/04/2021 → 01/07/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	02/07/2021 → 22/08/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	23/08/2021 → 30/09/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	01/10/2021 → 20/11/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	21/11/2021 → 31/12/2021	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	01/01/2022 → 31/01/2022	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	01/02/2022 → 01/07/2022	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00	CM100	MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	Interruption								
<input type="checkbox"/>	03/07/2022 → 30/11/2023	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	
<input type="checkbox"/>	01/12/2023 → 31/01/2024	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00		MS100	100/100	

En cas d'interruption de carrière, un signal apparaît à la place de la période manquante.

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Correction des anomalies de carrière

Vérifier que toutes les anomalies ont été corrigées en revenant sur l'onglet « Anomalies »

The screenshot shows a web interface for a simulation. At the top, there is a breadcrumb trail: **Tableau de bord** > **Simulation** > **Anomalies**. Below this, the main heading is **Simulation**. To the right of the heading, there is a menu icon (three dots) and a blue button labeled **Lancer la simulation**. Below the heading, there is a navigation bar with four tabs: **Anomalies** (which is underlined and has a blue underline), **Assuré** with a dropdown arrow, **Carrière** with a dropdown arrow, and **Bonifications**. Below the navigation bar, the section is titled **Synthèse anomalies**. A light blue message box contains an information icon (i) and the text: **Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie**.

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Les paramètres

Simulation

Anomalies Assuré **Carrière** Bonifications Lancer la simulation

Chronologie carrière

1 24 jours calendaires de congés pour raison de santé dans la Fonction Publique **6** Ajouter une période

Tout sélectionner 0 période sélectionnée : Personnaliser l'affichage

Dates	Position statutaire	Statut	Cat.	Fonction publique	Affectation	Nat. de congés	Mod. de serv.	Taux d'activité	NBI	Prolong.
3 <input type="checkbox"/> 01/01/2022 → 02/02/2022	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100		4 5
<input type="checkbox"/> 03/02/2022 → 12/02/2022	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00	CM001		MS100	100/ 100		
<input type="checkbox"/> 13/02/2022 → 31/01/2023	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100		
<input type="checkbox"/> 01/02/2023 → 31/07/2023	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100	25	
<input type="checkbox"/> 01/08/2023 → 31/08/2023	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100	25	
<input type="checkbox"/> 01/09/2023 → 31/12/2023	ACI00	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/ 100	25	

1 – Nombre de jours total de congés de maladie cumulés dans la carrière CNRACL

2 – Liste des périodes de services publics (FPT/FPH/FPE/Service national)

3 – Visualisation synthétique de la fiche

4 – Création d'une nouvelle période en copiant les éléments de cette fiche

5 – Modification de la fiche existante

6 – Création d'une nouvelle période à partir d'une fiche vierge

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Création d'une fiche

Il est possible de saisir en un bloc des périodes couvrant plusieurs années.

Ajouter une période

Période

Début de période

JJ/MM/AAAA

Fin de période

JJ/MM/AAAA

Type de période



Carrière



Service national

Statut

Fonction publique

Saisissez...

Statut

Saisissez...

Catégorie

Saisissez...

Libellé emploi grade (facultatif)

Type d'assuré

09 -



Position statutaire

Position statutaire

Saisissez...

Employeurs

Employeur d'origine

Désignation (facultatif)

Saisissez...

SIRET (facultatif)

Avantages

Type d'affectation (facultatif)

Saisissez...

Nouvelle bonification indiciaire (facultatif)

Complément de traitement indiciaire (CTI) (facultatif)

Points théoriques

Modalité de temps de travail

Modalité de service

Saisissez...

Taux d'activité

Congés

Nature de congés (facultatif)

Saisissez...

Prolongation

Prolongation de l'activité de l'assuré reculant sa date de départ en retraite.

Type de prolongation d'activité (facultatif)

Saisissez...

Rémunération dans une pension



Cette période de carrière est déjà prise en compte dans une pension ©

Annuler

Ajouter la période

Onglet « Carrière /Chronologie carrière »

Création d'une fiche

Un bandeau vert indique que la période saisie a été enregistrée.

Simulation

Anomalies Assuré **Carrière** Bonifications Lancer la simulation

✓ La période carrière a bien été ajoutée

Chronologie carrière

Ajouter une période

24 jours calendaires de congés pour raison de santé dans la Fonction Publique

Tout sélectionner 0 période sélectionnée : Personnaliser l'affichage

	Dates	Position statutaire	Statut	Cat.	Fonction publique	Affectation	Nat. de congés	Mod. de serv.	Taux d'activité	NBI	Prolong.		
<input type="checkbox"/>	13/02/2022 → 31/01/2023	AC100	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/100			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	01/02/2023 → 31/07/2023	AC100	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/100	25		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	01/08/2023 → 31/08/2023	AC100	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/100	25		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	01/09/2023 → 31/12/2023	AC100	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/100	25		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	01/01/2024 → 31/12/2024	AC100	TITU1	Séd.	FPT00			MS100	100/100	25		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Onglet « Carrière /Grade »

The screenshot displays a web interface for a simulation tool. At the top left, the word "Simulation" is prominently displayed. To its right, there is a blue button with three dots and another blue button labeled "Lancer la simulation". Below the main title, a navigation bar contains four tabs: "Anomalies", "Assuré" (with a dropdown arrow), "Carrière" (with an upward arrow), and "Bonifications". The "Carrière" tab is currently selected, and a dropdown menu is open, listing several options: "Chronologie carrière", "Grade" (which is highlighted in grey), "Services validés", "Durées autres régimes", "Etudes rachetées", and "Droits d'option et limite d'âge personnelle". On the left side of the main content area, there is a section titled "Synthèse anomalies" and a light blue informational banner that reads "Les contrôles n'ont ren".

Onglet « Carrière /Grade »

Seul le dernier grade remonte par défaut dans le simulateur.
Pour que le simulateur intègre la projection de carrière, le/les échelons suivants doivent être saisis.

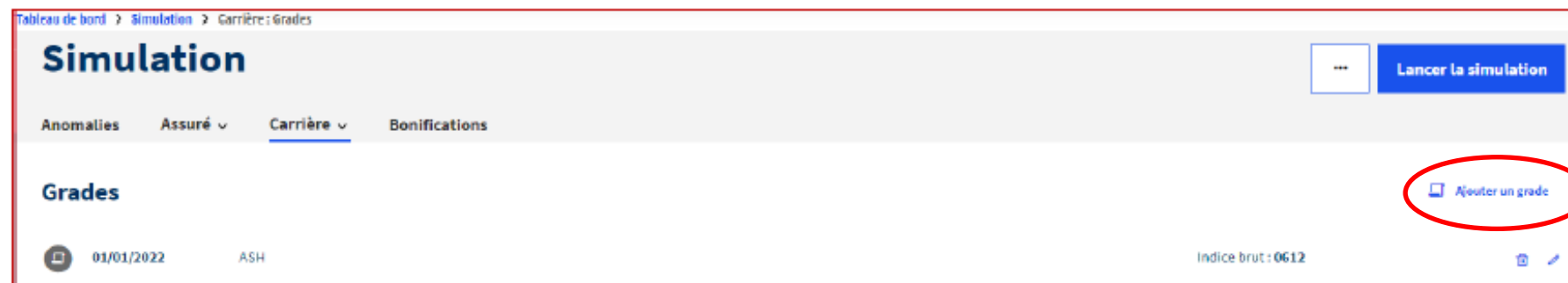


Tableau de bord > Simulation > Carrière: Grades

Simulation

Anomalies Assuré **Carrière** Bonifications

Grades

01/01/2022 ASH Indice brut: 0612

Ajouter un grade

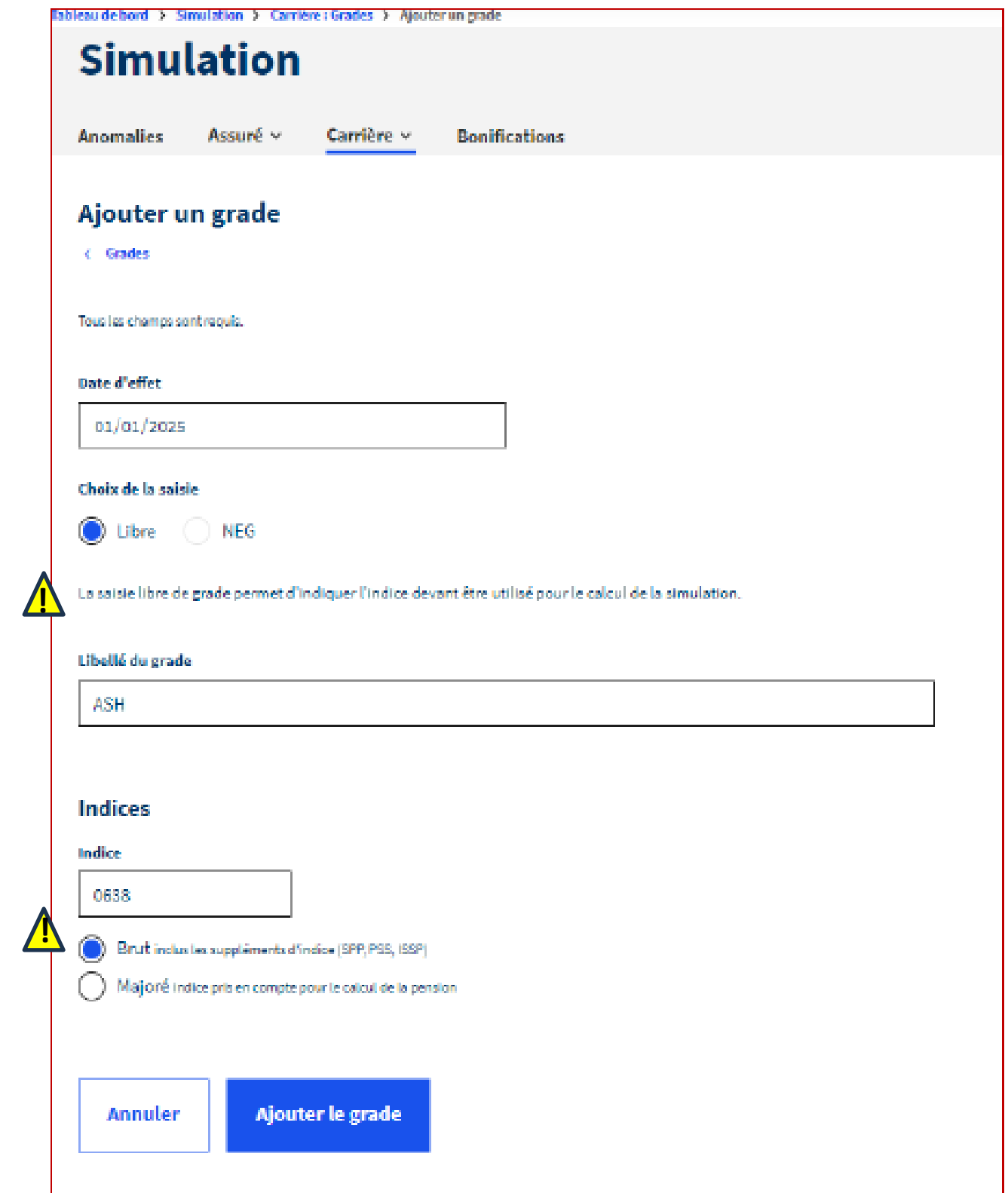


Tableau de bord > Simulation > Carrière: Grades > Ajouter un grade

Simulation

Anomalies Assuré **Carrière** Bonifications

Ajouter un grade

< Grades

Tous les champs sont requis.

Date d'effet
01/01/2025

Choix de la saisie
 Libre NEG

! La saisie libre de grade permet d'indiquer l'indice devant être utilisé pour le calcul de la simulation.

Libellé du grade
ASH

Indices
Indice
0638

! Brut inclus les suppléments d'indice (SPP, PSE, BSP)
 Majoré l'indice pris en compte pour le calcul de la pension

Annuler **Ajouter le grade**



Anomalies Assuré **Carrière** Bonifications

Le grade a bien été ajouté

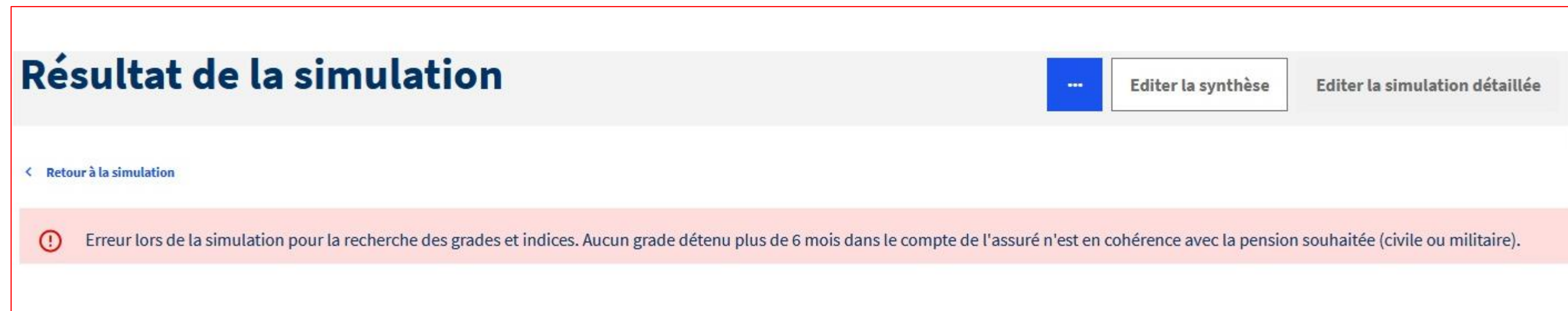
Grades

01/01/2025	ASH	Indice brut: 0638
01/01/2022	ASH	Indice brut: 0612

Onglet « Carrière /Grade »

Anomalie grade :

⚠ Lors du lancement de la simulation, lorsque l'unique situation indiciaire présente correspond à un grade détenu depuis moins de 6 mois, le système détectera une erreur au moment du lancement de la simulation



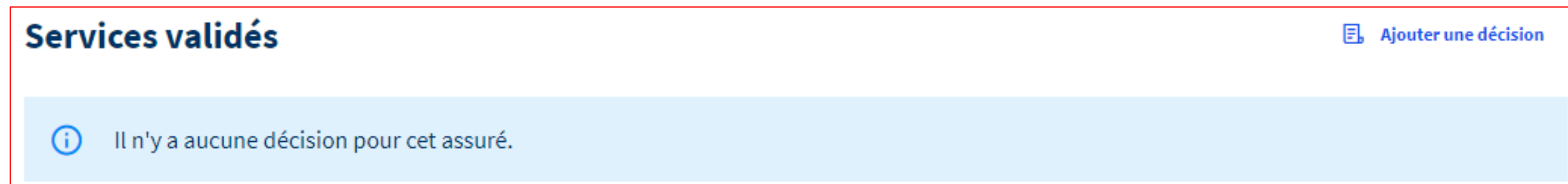
The screenshot shows a web interface titled "Résultat de la simulation". At the top right, there are three buttons: a blue button with three dots, a white button labeled "Editer la synthèse", and a grey button labeled "Editer la simulation détaillée". Below the title, there is a link with a left arrow and the text "Retour à la simulation". A prominent red error message box contains the text: "Erreur lors de la simulation pour la recherche des grades et indices. Aucun grade détenu plus de 6 mois dans le compte de l'assuré n'est en cohérence avec la pension souhaitée (civile ou militaire)."

Il est alors nécessaire de saisir la situation précédente.

Le simulateur effectuera alors l'estimation du montant de la pension en intégrant le nouveau grade.

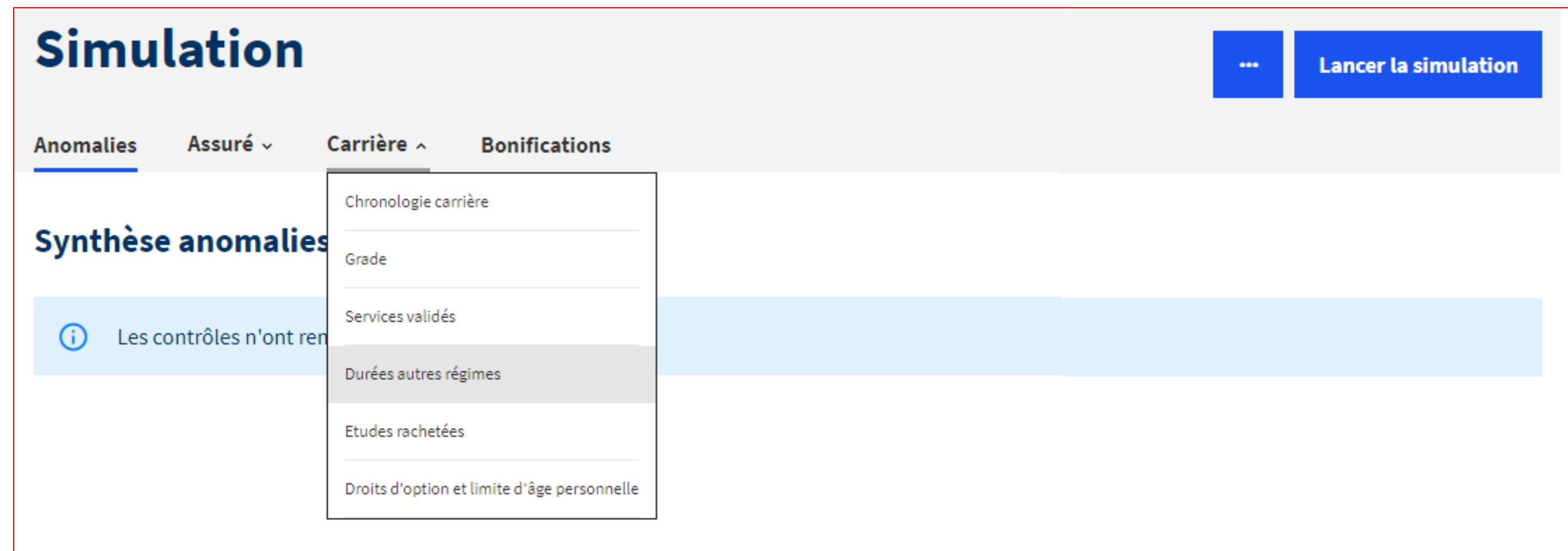
Onglet « Carrière / Durée Autres régimes »

Les rubriques « Services validés » et Etudes rachetées » sont alimentés automatiquement.



The screenshot shows a section titled "Services validés" with a blue header. In the top right corner, there is a button labeled "Ajouter une décision" with a document icon. Below the header, a light blue message box contains an information icon and the text "Il n'y a aucune décision pour cet assuré."

La rubrique « Durée Autres régimes » est alimentée par les données du RGPU (Répertoire de Gestion des Carrières Uniques).



The screenshot displays the "Simulation" interface. At the top right, there is a blue button labeled "Lancer la simulation" next to a menu icon. Below the title, there are navigation tabs: "Anomalies", "Assuré", "Carrière", and "Bonifications". The "Carrière" tab is selected, and a dropdown menu is open, listing several options: "Chronologie carrière", "Grade", "Services validés", "Durées autres régimes" (which is highlighted), "Etudes rachetées", and "Droits d'option et limite d'âge personnelle". On the left side, under the "Anomalies" tab, there is a section titled "Synthèse anomalies" with a light blue message box containing an information icon and the text "Les contrôles n'ont ren".

Onglet « Carrière / Durée Autres régimes »

La rubrique « Durée Autres régimes » est alimentée par les données du RGCU (Répertoire de Gestion des Carrières Uniques).

Les données doivent être vérifiées avec l'agent et/ou à partir d'un relevé de carrière récent.

Durées autres régimes

Durées affectées à une année
Total des durées d'assurance : 60 trim
Total des durées d'assurance cotisées : 58 trim
[Voir le détail](#)

Durées non affectées à une année
Total des durées d'assurance :
Total des durées d'assurance cotisées :
[Voir le détail](#)

Durées affectées à une année

Tout sélectionner 0 année sélectionnée :

[+ Ajouter une durée affectée à une année](#)

Année	Régime ou Pays à l'étranger	Durée d'assurance	Durée d'assurance cotisée Activité	Chômage	Invalidité	Maternité	Maladie	
<input type="checkbox"/> 1998	B-MSA SA	-	-	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 1999	B-Salariés secteur privé	5 T	5 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2000	B-Salariés secteur privé	11 T	11 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2001	B-Salariés secteur privé	10 T	10 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2002	B-Salariés secteur privé	10 T	10 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2003	B-Salariés secteur privé	12 T	12 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2004	B-Salariés secteur privé	10 T	10 T	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2011	B-Salariés secteur privé	1 T	-	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2013	B-Salariés secteur privé	1 T	-	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2016	B-Salariés secteur privé	-	-	-	-	-	-	
<input type="checkbox"/> 2023	B-Commerçants, industriels	-	-	-	-	-	-	

Durées non affectées à une année

[Rapatrier les autres durées non affectées à une année](#) [+ Ajouter une durée non affectée à une année](#)

Il n'y a pas de durées non affectées à une année à rapatrier.

Onglet « Carrière / Durée Autres régimes »

+ Ajouter une durée affectée à une année



Les corrections éventuelles doivent impérativement être conformes aux éléments saisis dans le relevé de carrière du régime concerné



Ajouter une durée affectée à une année

< Durées autres régimes

Année

Durée d'assurance

Régime (facultatif)

Pays à l'étranger (facultatif)

Durées d'assurance cotisées

Activité (facultatif) **Chômage (facultatif)** **Invalidité (facultatif)** **Maternité (facultatif)** **Maladie (facultatif)**

Onglet « Carrière / Durée Autres régimes »

Durées non affectées à une année

[Rapatrifier les autres durées non affectées à une année](#) [+ Ajouter une durée non affectée à une année](#)

Il n'y a pas de durées non affectées à une année à rapatrier.



Les bonifications et majorations peuvent être saisis afin qu'ils soient intégrés dans les paramètres de la simulation.

Ajouter des durées non affectées à une année

[Durées autres régimes](#)

Nature des trimestres

Saisissez...

- 0008 - Reliquat régime
- 0050 - Majoration enfant
- 0051 - Majoration maternité
- 0052 - Majoration éducation
- 0053 - Majoration adoption
- 0054 - Majoration congé parental
- 0055 - Majoration pénibilité

Régime (facultatif)

Saisissez...

- AD01 - B-Agent statutaire IEG
- AG01 - B-Agents généraux d'assurance
- AN01 - B-Personnel Assemblée nationale
- AN02 - B-Député assemblée nationale
- AR01 - B-Architectes, géomètres
- AR02 - B-Artistes auteurs gestion IRCEC
- BF01 - B-Agents Banque de France

Durée d'assurance cotisée (facultatif)

trimestres jours

[Annuler](#) [Ajouter la durée](#)

Onglet « Carrière / Droit d'option et limite d'âge »

The screenshot displays a web interface for a simulation tool. At the top left, the word "Simulation" is prominently displayed. To its right, there is a blue button with three dots and another blue button labeled "Lancer la simulation". Below this, a navigation bar contains four tabs: "Anomalies", "Assuré" (with a dropdown arrow), "Carrière" (with an upward arrow), and "Bonifications". The "Carrière" tab is currently selected, and a dropdown menu is open, listing several options: "Chronologie carrière", "Grade", "Services validés", "Durées autres régimes", "Etudes rachetées", and "Droits d'option et limite d'âge personnelle". The last option is highlighted with a grey background. On the left side of the main content area, there is a section titled "Synthèse anomalies" and a light blue notification box with an information icon and the text "Les contrôles n'ont ren".

Onglet « Carrière / Droit d'option et limite d'âge personnelle »

Droits d'option et limite d'âge personnelle

Droits d'option

- L'assuré a opté en faveur du maintien dans son corps ou cadre d'emplois et conservé ses droits liés au classement dans la catégorie active
- L'assuré a opté pour l'intégration dans un nouveau corps ou cadre d'emplois
- L'assuré n'est pas concerné par un droit d'option

Nouveau corps ou cadre d'emplois

Fonction publique

- FPT FPH

Corps ou cadre d'emplois

- L'assuré a perdu le bénéfice de son droit d'option suite à changement de corps ou cadre d'emplois

Limite d'âge

A compléter si l'assuré a conservé une limite d'âge "catégorie active" à titre personnel ou dérogatoire.

Cas de conservation de limite d'âge (facultatif)

Annuler

Appliquer les modifications

Cas de conservation de limite d'âge (facultatif)

Saisissez...

- DOL01 - Surveillants des services médicaux reclassés entre 2002 et 2003 cadres de santé de la FPH (décret n°2...
- DOL02 - Sages-femmes chefs d'unité de la FPH (décret n°89-611) reclassés Sages-femmes cadres de la FPH (dé...
- DOL03 - Assistants socio-éducatifs de la FPH (décret n°2014-101) reclassés assistants socio-éducatifs de la FPH...
- DOL04 - Dérogation carrière mixte : fonctionnaire ayant effectué 15/17 ans de services sur un emploi relevant d...
- DOL05 - Fonctionnaire d'Etat intégré d'office dans la FPT suite à transfert de compétences (article 111 loi 2004-...
- DOL99 - Sans objet

Onglet « Bonification »

Les bonifications sont à saisir individuellement, le cas échéant.

Simulation

Anomalies Assuré ▾ Carrière ▾ **Bonifications**

Bonifications

[Ajouter une bonification](#)

Il n'y a aucune bonification pour cet assuré.

Ajouter une bonification

< Bonifications

Type et durée

Nature de la bonification

- BOA03 - Bonif prof.enseig.tech
- BOA04 - Bonif serv civil h/Europe
- BOM01 - Bénéf. campagne**
- BOM03 - Bonif s.air/sous-marin

[Annuler](#) [Ajouter la bonification](#)

Type et durée

Nature de la bonification

Début de période

Fin de période

Détails

Territoire de campagne (facultatif)

Bâtiment (facultatif)

Taux

- D - Demi**
- DB - Double pour services militaires
- S - Simple pour services militaires
- SA - Simple plus Demi pour services militaires

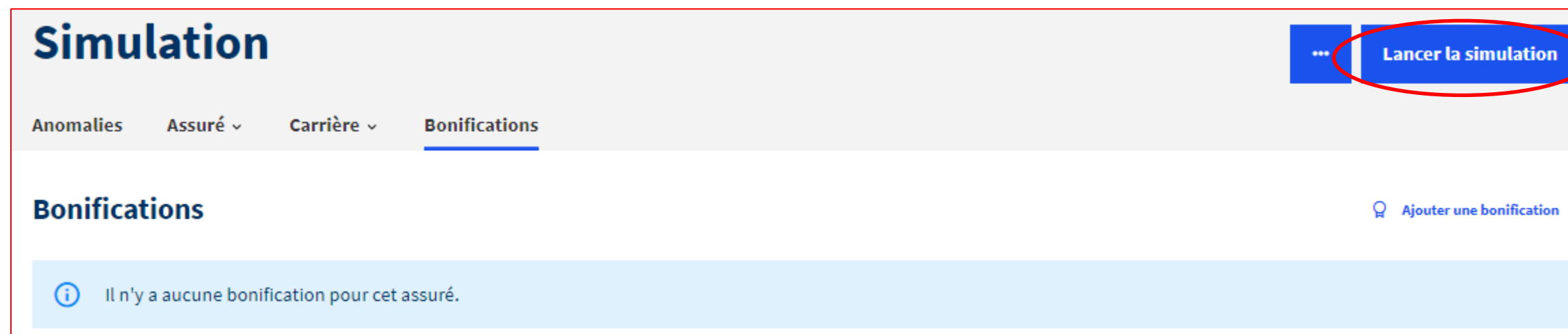


LE RESULTAT DE LA SIMULATION



Accès au résultat

L'accès au résultat est accessible à tout moment, depuis n'importe quel onglet, tant que le système ne détecte aucune anomalie.



The screenshot displays a web interface for a simulation. At the top left, the word "Simulation" is written in a large, bold, blue font. Below it, there is a navigation bar with four tabs: "Anomalies", "Assuré" (with a dropdown arrow), "Carrière" (with a dropdown arrow), and "Bonifications" (which is underlined and highlighted). In the top right corner, there is a blue button with the text "Lancer la simulation" and a red circle around it. Below the navigation bar, the main content area is titled "Bonifications" in bold. To the right of this title, there is a link that says "Ajouter une bonification" with a lightbulb icon. At the bottom of the main content area, there is a light blue informational message that reads: "Il n'y a aucune bonification pour cet assuré." with an information icon on the left.

Résultat

Le résultat de la simulation se découpe en 3 parties :

Résultat de la simulation

...
Editer la synthèse
Editer la simulation détaillée

[Retour à la simulation](#)

Vos scénarios

Départ au plus tôt

Date d'ouverture du droit	06/11/2023
Motif d'ouverture de droit	02 - Fonctionnaire sédentaire
Famille de pension	Civile
Date de première pension autre régime	.

Détail : Départ au plus tôt

Dates clés

Annulation de la décote -

Début de la surcote -

Limite d'âge 67 ans

Synthèse

	01/11/2023 61 ans et 11 mois	01/05/2024 62 ans et 5 mois	01/11/2024 62 ans et 11 mois	01/05/2025 63 ans et 5 mois	01/11/2025 63 ans et 11 mois	01/05/2026 64 ans et 5 mois	01/11/2026 64 ans et 11 mois	07/11/2026 65 ans
Indice brut / majoré	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380
Durée liquidable	103 T	105 T	107 T	109 T	111 T	113 T	115 T	115 T
Durée d'assurance	200 T	203 T	205 T	207 T	209 T	211 T	214 T	214 T
Durée d'assurance cotisée plafonnée	146 T	148 T	150 T	152 T	154 T	156 T	158 T	158 T
Décote ou surcote	0 %	0 %	2.5 %	5 %	7.5 %	10 %	12.5 %	13.75 %
Liquidation après décote ou surcote	46.8162 %	47.7273 %	48.8523 %	50.0227 %	51.2385 %	52.4999 %	53.8067 %	55.1601 %
Minimum garanti	79.3750 %	80.6250 %	81.8750 %	83.1250 %	84.3750 %	85.6250 %	86.8750 %	88.1250 %
Montant mensuel sans suppléments et accessoires (brut)	998 €	1014 €	1030 €	1045 €	1061 €	1077 €	1100 €	1112 €
Montant mensuel avec suppléments et accessoires (brut/net)	1443 € / 1312 €	1463 € / 1330 €	1484 € / 1349 €	1504 € / 1367 €	1525 € / 1386 €	1545 € / 1404 €	1573 € / 1430 €	1587 € / 1442 €
Détail suppléments et accessoires								
Supplément NBI	44 €	45 €	46 €	47 €	48 €	49 €	50 €	50 €
Supplément Aide soignante	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €
Supplément CTI	112 €	115 €	117 €	119 €	121 €	123 €	126 €	126 €
Majoration enfants	99 €	101 €	103 €	104 €	106 €	107 €	110 €	111 €

Bonifications et majorations durée d'assurance pour enfant au 01/11/2023

	Bonification interruption d'activité (L12b)	Bonification enfant né pendant les études (L12b bis)	Majoration enfant né à compter de 2004 (L12 bis)	Majoration enfant handicapé (L12 ter)	Majoration pour avoir élevé au moins trois enfants
MARTIN PIERRE (né le 02/09/1987)	4 T			3 T 7 J	Oui
DELAMARE JEAN (né le 15/12/1991)	4 T				Oui
DELAMARE JULIE (né le 05/01/2004)			2 T		Oui

Le système affiche automatiquement :

1 – Le scénario pour un départ au plus tôt

2 – Des estimations comparatives à plusieurs dates identifiées

3 – Le récapitulatif des bonifications pour enfant

Résultat : Vos scénarios

Résultat de la simulation

[Retour à la simulation](#)

Vos scénarios [Ajouter un scénario](#)

Départ au plus tôt	Date d'ouverture du droit Motif d'ouverture de droit Famille de pension Date de première pension autre régime	01/10/2024 19 - Départ « carrière longue » Civile -
---------------------------	--	---

Détail : Départ au plus tôt

Dates clés

Annulation de la décote	-
Début de la surcote	01/01/2028
Limite d'âge	67 ans

Le scénario par défaut correspond à l'ouverture du droit au plus tôt détecté par le système en précisant le motif du droit.

En détail, le simulateur indique les dates-clés détectées, utiles à l'information à l'agent :

- La date d'annulation de la décote (si postérieure à la date d'ouverture du droit)
- La date de référence à partir de laquelle il pourra bénéficier d'une surcote (au-delà de l'âge légal ET au-delà du nombre de trimestres requis)
- La date de limite d'âge (en fonction de sa catégorie d'emploi).

Résultat : Vos scénarios

Un ou plusieurs scénarios peuvent être rajoutés pour cibler la simulation sur une date précise ou en fonction d'un droit précis.

The screenshot shows a modal dialog titled "Ajouter un scénario" overlaid on a "Résultat de la simulation" page. The dialog contains the following fields and options:

- Motif d'ouverture du droit:** A search input field with the placeholder "Saisissez...". Below it, a dropdown menu is open, showing two options: "02 - Fonctionnaire sédentaire" (highlighted) and "19 - Départ « carrière longue »".
- Date d'ouverture du droit:** A date input field with the placeholder "JJ/MM/AAAA".
- Nom du scénario:** A text input field.
- Buttons:** "Annuler" and "Créer le scénario".

In the background, the "Résultat de la simulation" page shows a "Vos scénarios" section with a radio button selected for "Départ au plus tôt".



The screenshot shows the "Vos scénarios" section of the simulation tool. It contains two scenarios, each with a radio button and a trash icon.

Scenario	Date d'ouverture du droit	Motif d'ouverture de droit	Famille de pension	Date de première pension autre régime
<input type="radio"/> Départ au plus tôt	01/10/2024	19 - Départ « carrière longue »	Civile	-
<input checked="" type="radio"/> âge légal	01/10/2027	02 - Fonctionnaire sédentaire	Civile	-

Résultat : Synthèse

Synthèse		01/11/2023 61 ans et 11 mois	01/05/2024 62 ans et 5 mois	01/11/2024 62 ans et 11 mois	01/05/2025 63 ans et 5 mois	01/11/2025 63 ans et 11 mois	01/05/2026 64 ans et 5 mois	01/11/2026 64 ans et 11 mois	07/11/2026 65 ans	
Indice brut / majoré		0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	0430 / 380	
Durée liquidable		103 T	105 T	107 T	109 T	111 T	113 T	115 T	115 T	
Durée d'assurance		200 T	203 T	205 T	207 T	209 T	211 T	214 T	214 T	
Durée d'assurance cotisée plafonnée		146 T	148 T	150 T	152 T	154 T	156 T	158 T	158 T	
Décote ou surcote		0 %	0 %	2.5 %	5 %	7.5 %	10 %	12.5 %	13.75 %	
Liquidation après décote ou surcote		46.8182 %	47.7273 %	49.8523 %	52.0227 %	54.2385 %	56.4999 %	58.8067 %	59.4601 %	
Minimum garanti		79.3750 %	80.6250 %	81.8750 %	83.1250 %	84.3750 %	85.6250 %	86.8750 %	86.8750 %	
Montant mensuel sans suppléments et accessoires (brut)		998 €	1014 €	1030 €	1045 €	1061 €	1077 €	1100 €	1112 €	
Montant mensuel avec suppléments et accessoires (brut/net)		1443 € / 1312 €	1463 € / 1330 €	1484 € / 1349 €	1504 € / 1367 €	1525 € / 1386 €	1545 € / 1404 €	1573 € / 1430 €	1587 € / 1442 €	
Détail suppléments et accessoires										
Supplément NBI		44 €	45 €	46 €	47 €	48 €	49 €	50 €	50 €	
Supplément Aide soignante		187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	187 €	
Supplément CTI		112 €	115 €	117 €	119 €	121 €	123 €	126 €	126 €	
Majoration enfants		99 €	101 €	103 €	104 €	106 €	107 €	110 €	111 €	

Bonifications et majorations durée d'assurance pour enfant au 01/11/2023					
	Bonification interruption d'activité (L12b)	Bonification enfant né pendant les études (L12b bis)	Majoration enfant né à compter de 2004 (L12 bis)	Majoration enfant handicapé (L12 ter)	Majoration pour avoir élevé au moins trois enfants
MARTIN PIERRE (né le 02/09/1987)	4 T			3 T 7 J	Oui
DELAMARE JEAN (né le 15/12/1991)	4 T				Oui
DELAMARE JULIE (né le 05/01/2004)			2 T		Oui

La synthèse présente les résultats d'estimation **tous les 6 mois** à compter de la date de départ au plus tôt, jusqu'à la limite d'âge, en précisant :

- Les éléments de droit (durée d'assurance, durée d'assurance cotisée plafonnée, trimestres liquidables, indice retenu)
- Les éléments de calcul de la pension (pourcentage de liquidation, majoration/minoration, montant de pension, montant des suppléments et accessoires, minimum garanti)
- Le détail des bonifications et majoration de pension pour enfant.



LES DOCUMENTS DE LA SIMULATION



Document de synthèse



Ce document synthétise (sur 1 page) le résultat de la simulation pour le scénario coché.

Des commentaires peuvent être insérés à l'ouverture du document.



SIMULATION DE PENSION A DIFFERENTES DATES

Vue synthétique établie le 06/02/2024
Au nom de L.
NIR / BCR : 1 64 10
Dossier suivi par

Le simulateur affiche un montant de pension avant retenue de la CSG, de la CRDS et de la CASA. Le montant est établi sur la base de la valeur du point fonction publique au jour de la simulation. Ce montant, obtenu à partir des renseignements inscrits dans le compte et ajoutés par le gestionnaire à des fins de simulation n'a qu'une valeur indicative. Seule la délivrance d'un titre de pension à l'issue d'un examen par la CNRACL du dossier d'activité, vaudra reconnaissance des droits.

Date d'ouverture du droit

Date d'ouverture : **01/10/2024**
Motif d'ouverture de droit : **Départ « carrière longue »**
Date de première pension autre régime :

Dates clés

Date d'annulation de la décote :
Date de début de la surcote : **01/01/2028**
Limite d'âge : **67a**

Tableau de synthèse

Date d'effet de la pension	Age au moment du départ	Indice brut / indice majoré	Durée liquidable (trim)	Durée assurance (trim)	Durée assurance cotisée plafonnée (trim)	% décote ou surcote	% de liquidation après décote et surcote	% Mini. Garanti	Montant sans suppléments et accessoires (brut / net mensuel)	Montant retenu avec suppléments et accessoires (brut / net mensuel)
01/10/24	60a	0432 / 387	37	173	171		16,2281	21,6374	309 €	309 € / 281 €

Commentaires pour cette synthèse

Page 1 sur 1

Simulation détaillée



Editer la simulation détaillée

Dates clés

Annulation de la décote	-
Début de la surcote	01/01/2028
Limite d'âge	67 ans

Date d'effet de la pension souhaitée

Option d'édition

Simplifié

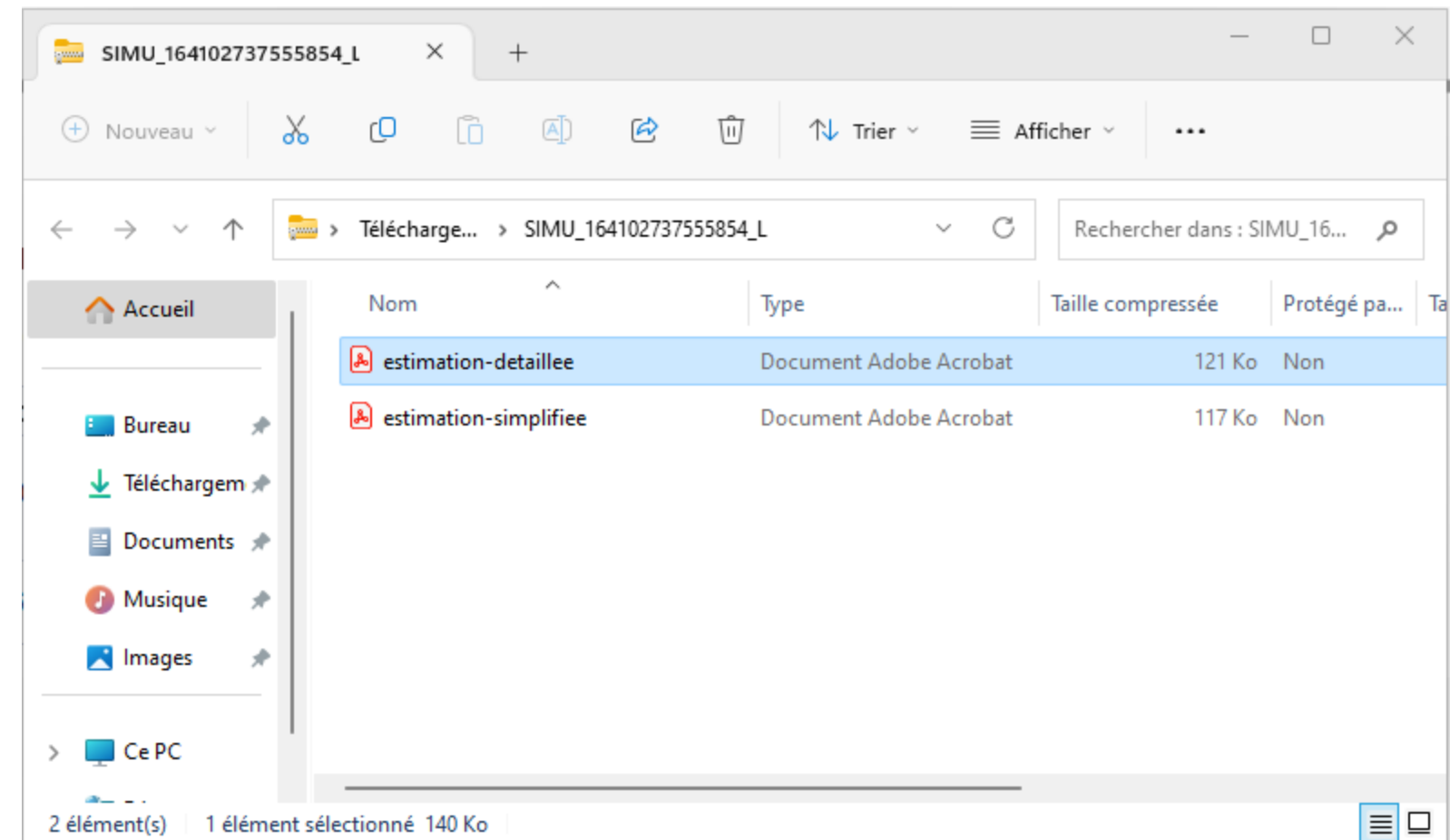
Détaillé

Lettre d'accompagnement (facultatif)

Intégrer une lettre d'accompagnement dans le document

Par rapport à l'édition simplifiée, l'édition détaillée inclus :

- Le motif d'annulation de la décote (page 2)
- La synthèse des trimestres en DA, DAC et DAC plafonnée (page 2)
- Le détail du minimum garanti (page 6)





Numéro NIR :

Monsieur L

Le 14/02/2024

Référence : N/A
Dossier : 03
Affaire suivie par : I

Objet : Votre simulation de retraite

Monsieur,

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint la simulation de votre retraite auprès de la CNRACL. Vos droits ont été calculés pour un départ au **01/01/2025**.

Cette simulation a été réalisée sur la base des informations contenues dans votre compte individuel retraite, complétées le cas échéant des éléments communiqués dans votre demande.

Je vous précise toutefois que le résultat, obtenu sur la base d'informations déclaratives, n'a qu'une valeur indicative. Seul le titre de pension établi par la CNRACL vaudra reconnaissance de vos droits.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de toute ma considération.

Lettre d'accompagnement

Une lettre d'accompagnement générée automatiquement peut être éditée pour accompagner le décompte de simulation transmis à l'agent.

Simulation détaillée



Simulation de votre retraite CNRACL

Suivie par :

N° de sécurité sociale : 1 64 10	Date de naissance : 01/10/1964
Nom de famille : L	Prénom :
Nom d'usage : L	

Pour un départ au 01/01/2025
Montant brut mensuel : 309,16 €

Motif d'ouverture du droit : **Départ « carrière longue »**

Grade, échelon et indices

Emploi ou grade : Adjoints techniques territoriaux / Adjoint technique	
Indice brut : 0432	Indice majoré : 387

Détail du calcul du montant brut mensuel

Montant brut sur la base des services et bonifications	309,16 €
Montant brut retenu	309,16 €

Montant net estimé avant prélèvement à la source** : 281,02 €

Traitement brut indiciaire mensuel servant de base au calcul : 1 905,11 €

** Le montant net correspond au montant brut retenu, déduction faite des cotisations sociales suivantes :

- la Contribution Sociale Généralisée (CSG) au taux de 8,3 %,
- la Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) au taux de 0,5 %,
- et la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) au taux de 0,3 %.

Toutefois, des possibilités d'exonération ou de taux minoré peuvent être appliquées en fonction de votre revenu fiscal de référence.

Simulation de pension établie le 06/02/2024 à partir des données de votre compte individuel de retraite complétées le cas échéant des éléments communiqués dans votre demande.
Le résultat, obtenu sur la base d'informations déclaratives, n'a qu'une valeur indicative. A ce titre, il n'engage pas la responsabilité de la CNRACL. Page 1 sur 5

Détermination du pourcentage de pension

Durée liquidable retenue pour le calcul de la pension	37 trimestres
Durée d'assurance totale	173 trimestres
Durée d'assurance requise pour le taux plein	171 trimestres
Pourcentage de pension	16,2281 %
Motif d'annulation de la décote	Durée d'assurance supérieure ou égale au nombre de trimestres nécessaires pour obtenir une pension à taux plein

Synthèse des services et bonifications retenus pour la liquidation

Services et bonifications	Durée liquidable	
	Trimestres	Jours
Services civils et militaires	37	-
Services civils validés	-	-
Etudes rachetées	-	-
Services retenus dans la limite de 75% du traitement	37	
Total des services et bonifications dans la limite de 75% du traitement	37	
Total des services et bonifications arrondi au trimestre le plus proche	37	

Synthèse des durées d'assurance

Durées d'assurance	Durée d'assurance	
	Trimestres	Jours
Durée d'assurance totale	173	
Durée d'assurance cotisée	173	
Durée d'assurance cotisée retenue plafonnée	171	

Simulation de pension établie le 06/02/2024 à partir des données de votre compte individuel de retraite complétées le cas échéant des éléments communiqués dans votre demande.
Le résultat, obtenu sur la base d'informations déclaratives, n'a qu'une valeur indicative. A ce titre, il n'engage pas la responsabilité de la CNRACL. Page 2 sur 6

Simulation détaillée

Détail des périodes

Services civils et militaires										
Du	Au	Nature de la période	Taux d'activité	Taux de prise en compte	Cat. emploi	Services militaires effectifs	Durée en constitution		Durée liquidable	
							Trim	Jours	Trim	Jours
01/06/1984	30/11/1985	Service national	100%	100%	-	Oui	6		6	
01/01/2017	30/09/2024	Activité	100%	100%	Sédentaire	Non	31		31	

Durée totale en constitution : 9 ans 3 mois

Détail des durées d'assurance

Durée d'assurance totale affectée à des années : 173 trimestres

Durée d'assurance totale : 173 trimestres

Année	Durées d'assurance						Durées d'assurance cotisées					
	Fonction Publique		Autres régimes		Durée retenue*		Fonction Publique		Autres régimes		Durée retenue*	
	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours
1980			4	0	4	0			4	0	4	0
1981			6	0	4	0			6	0	4	0
1982			1	0	1	0			1	0	1	0
1983			3	0	3	0			3	0	3	0
1984	2	30			2	30	2	30			2	30
1985	3	60			3	60	3	60			3	60
1986			8	0	4	0			8	0	4	0
1987			11	0	4	0			11	0	4	0
1988			10	0	4	0			10	0	4	0
1989			10	0	4	0			10	0	4	0
1990			10	0	4	0			10	0	4	0
1991			11	0	4	0			11	0	4	0
1992			11	0	4	0			11	0	4	0
1993			12	0	4	0			12	0	4	0
1994			12	0	4	0			12	0	4	0
1995			13	0	4	0			13	0	4	0
1996			12	0	4	0			12	0	4	0
1997			12	0	4	0			12	0	4	0
1998			13	0	4	0			13	0	4	0
1999			14	0	4	0			14	0	4	0
2000			13	0	4	0			13	0	4	0
2001			13	0	4	0			13	0	4	0
2002			13	0	4	0			13	0	4	0
2003			13	0	4	0			13	0	4	0
2004			12	0	4	0			12	0	4	0

Simulation détaillée

Année	Durées d'assurance						Durées d'assurance cotisées					
	Fonction Publique		Autres régimes		Durée retenue*		Fonction Publique		Autres régimes		Durée retenue*	
	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours	Trim	Jours
2005			12	0	4	0			12	0	4	0
2006			11	0	4	0			11	0	4	0
2007			12	0	4	0			12	0	4	0
2008			13	0	4	0			13	0	4	0
2009			13	0	4	0			13	0	4	0
2010			13	0	4	0			13	0	4	0
2011			12	0	4	0			12	0	4	0
2012			12	0	4	0			12	0	4	0
2013			12	0	4	0			12	0	4	0
2014			4	0	4	0			4	0	4	0
2015			11	0	4	0			11	0	4	0
2016			13	0	4	0			13	0	4	0
2017	4	0			4	0	4	0			4	0
2018	4	0			4	0	4	0			4	0
2019	4	0			4	0	4	0			4	0
2020	4	0			4	0	4	0			4	0
2021	4	0			4	0	4	0			4	0
2022	4	0			4	0	4	0			4	0
2023	4	0			4	0	4	0			4	0
2024	3	0			3	0	3	0			3	0
Total	37		375		173		37		375		173	

*La durée retenue est limitée à 4 trimestres par année civile.

Durée d'assurance cotisée retenue plafonnée : **171 trimestres**

Annexe

Pour information : Détail du minimum garanti

Nombre de trimestres de services : 37 trimestres

Pourcentage : 21,637 %



L' ACCES AUX SIMULATIONS POUR LE CDG



Libérer la simulation

Pour rappel :

La simulation n'est pas enregistrable, mais la simulation reste **accessible pendant 60 jours**.
Il faudra alors à nouveau lancer la simulation pour accéder à un résultat et aux documents actualisés.

La simulation ne peut être transmise au CDG pour contrôle.
Cependant, elle peut être ouverte afin que le CDG puisse consulter les données de simulation via l'accès multicomptes.

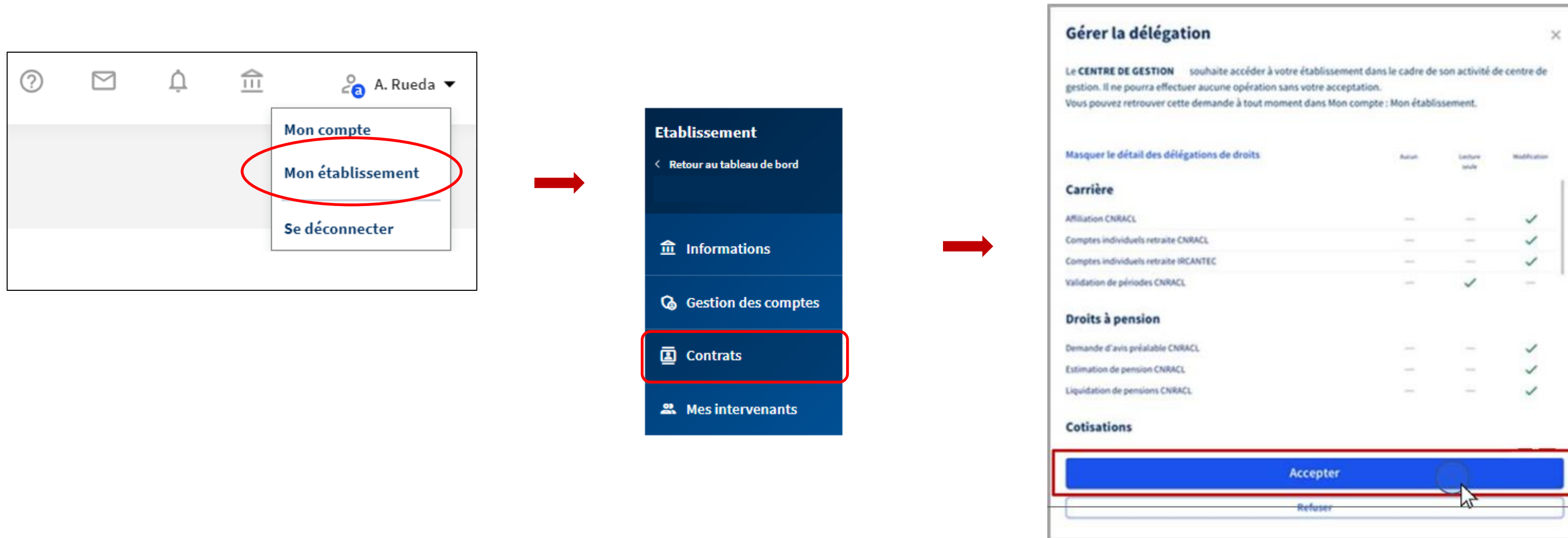


The screenshot shows a web interface for simulation management. At the top, there is a breadcrumb trail: "Tableau de bord > Simulation > Anomalies". Below this, the main heading is "Simulation". To the right of the heading is a blue button labeled "Lancer la simulation" and a three-dot menu icon. The menu is open, showing two options: "Libérer la simulation" (highlighted with a red circle) and "Effacer la simulation". Below the menu, there are tabs for "Anomalies", "Assuré", "Carrière", and "Bonifications". The "Anomalies" tab is active. Below the tabs, the heading "Synthèse anomalies" is displayed. At the bottom, there is a light blue banner with an information icon and the text "Les contrôles n'ont remonté aucune anomalie".

Libérer la simulation permet à un autre utilisateur d'accéder à la simulation en cours et d'y apporter des modifications.
Dans le cas contraire, elle reste en lecture seule pendant une durée de 4h.
Elle peut à tout moment être verrouillée manuellement pendant une nouvelle période de 4h.

Donner l'accès multicomptes

Pour accorder l'accès au CDG, si ce n'est pas déjà fait, il est nécessaire de paramétrer la délégation des droits, pour chaque correspondante Retraites :



Pour rappel, la délégation des droits d'accès à la plateforme Pep's est intégrée à la Convention de mission complémentaire retraites.

Accès à la simulation par le CDG

Grâce à l'accès multicompte, le CDG **peut** :

- Accéder au dossier de simulation (à partir du NIR ou Nom patronymique + prénom)
- Consulter les éléments pris en compte pour la simulation
- Lancer la simulation pour consulter le résultat actualisé (si accès déverrouillé)
- Visualiser les documents de simulation

Le CDG **ne peut pas** :

- Effectuer de modification quelconque dans la simulation encore accessible, dans un délai inférieur à 4h avant la dernière manipulation de l'employeur. (accès en lecture seule)
- Accéder à une liste de dossiers de simulation réalisés (les dossiers ne pouvant être transmis au CDG pour contrôle)
- Réaliser directement de simulation pour des agents extérieurs au CDG

Accompagnement possible par le CDG :

- Conseil de saisie (sans accès visuel si hors convention)
- Déblocage de saisie (si simulation libérée)
- Aide à la lecture et compréhension de lecture des documents de résultats
- Accompagnement à l'analyse et au conseil des estimations générées par le simulateur (scenarios et synthèse tous les 6 mois)

EVOLUTIF APRES MISE EN PRATIQUE

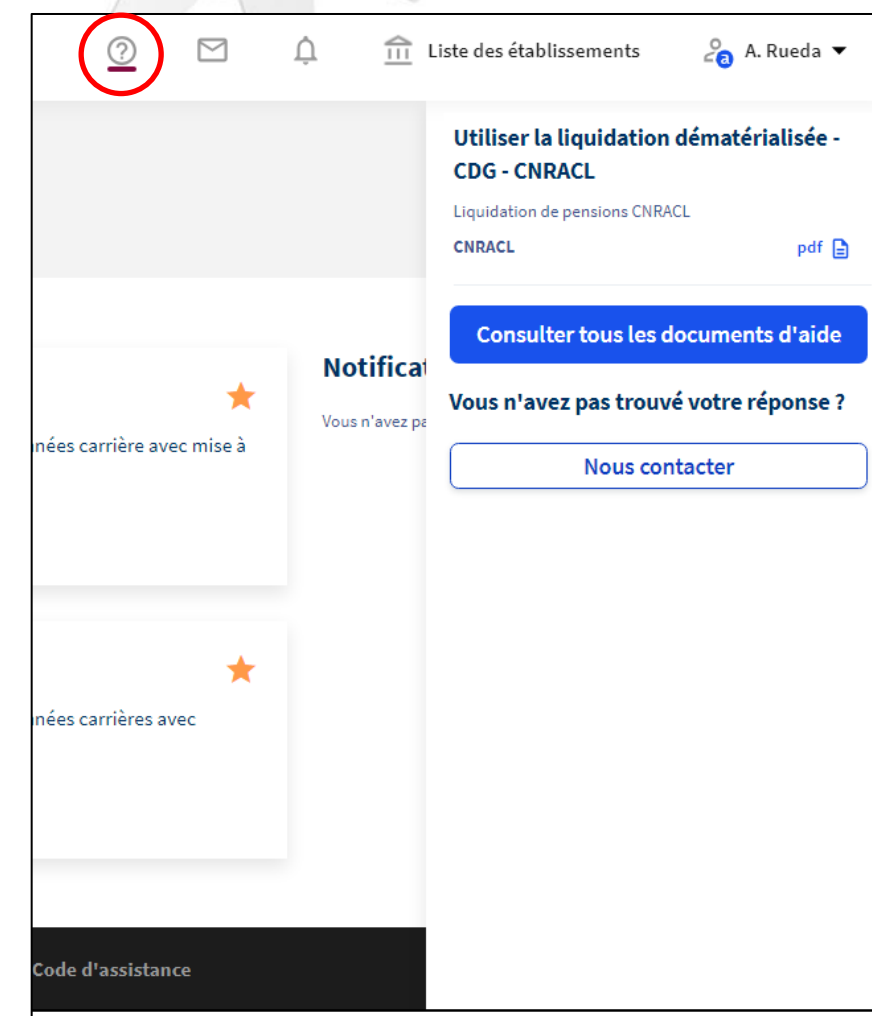


DOCUMENTS D'AIDE EN LIGNE CNRACL



La CNRACL met à disposition, sous Pep's, des guides d'utilisation pour le nouveau simulateur :

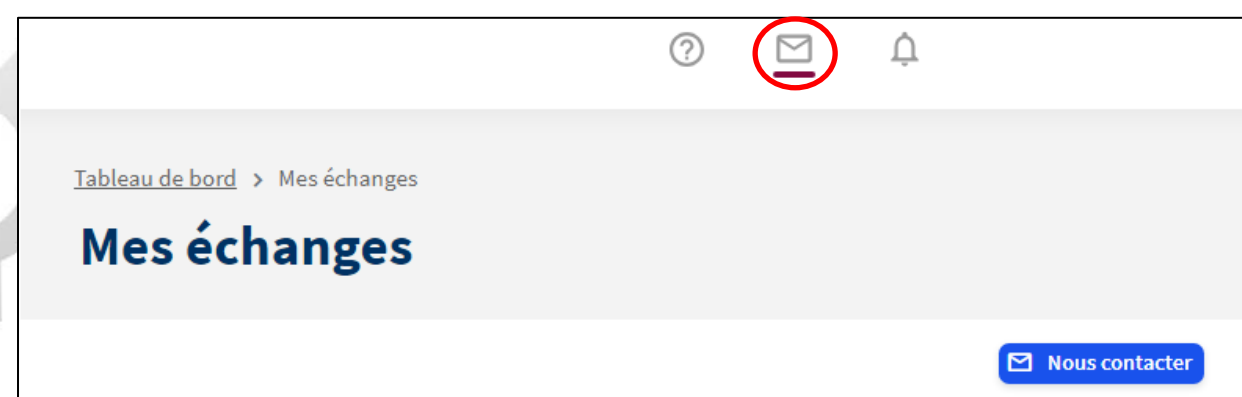
- [Pas-à-pas « Nouveau service de simulation de retraite CNRACL »](#),
- [Webinaire « Simulation de retraite CNRACL - présentation du service »](#)
- [Webinaire « Comment effectuer une simulation ? »](#)
- [FAQ « PEP's – simulation de pension CNRACL- foire aux questions »](#).



Pour tout problème technique, utiliser exclusivement les formulaires de contact PEP's, motif « **Nouvel outil de simulation CNRACL** ».

Il est indispensable de préciser dans le message :

- le dossier concerné
- l'heure/minute de l'incident
- Le navigateur internet utilisé
- le nombre d'utilisateur.



Liquidation partielle
Retraite progressive

La liquidation partielle


Depuis le 25 janvier 2024, la rubrique « liquidation de pension » sur Pep's a été élargie afin de permettre de déposer les demandes de liquidation partielle dans le cadre d'une **retraite progressive**.

Liquidation de pensions CNRACL 

Demande de pensions CNRACL et RAFP d'un agent.

[Accéder](#)



Vos dossiers de liquidation 

Nouvelle demande

▲ Radiation des cadres	▼ Nom patronymique	▼ N° sécurité sociale	▼ Etat dossier	▼ Depuis le	▼ Employeur	▼ Type dossier
	Prénom					
01/08/2024	F MARIE-CHRISTINE	2 61 07	Droit attribué	17/01/2024	21330227600018	Pension normale
01/08/2024	F JEAN-MARC	1 61 08	Droit attribué	15/01/2024	21330084100011	Pension normale
01/07/2024	B CORINNE	2 60 11	Droit attribué	17/01/2024	21330162500017	Pension normale
01/07/2024	B YANNICK	1 63 08	Réceptionné CNRACL	31/01/2024	24330056300026	Pension normale
01/07/2024	C STEPHAN	1 63 01	Réceptionné CNRACL	31/01/2024	21330236700015	Pension normale

Filterer par :

N° sécurité sociale : Date de radiation des cadres : du au

Nom patronymique : Type dossier :

SIRET Employeur : Etat dossier :

[Rechercher](#)



Saisie d'une demande de dossier de liquidation

N° sécurité sociale (avec clé) * : Nom patronymique * :

Type de dossier * :

Retraite progressive : Oui Non Date d'effet souhaitée de retraite progressive * :

* Champs obligatoires

[Valider](#) [Annuler](#)

La liquidation partielle

Un dossier de liquidation partielle est identifié par un pictogramme qui le différencie des dossiers de liquidation « classiques ».

Vos dossiers de liquidation



Nouvelle demande

▼ Radiation des cadres	▼ Nom patronymique Prénom	▼ N° sécurité sociale	▼ Etat dossier	▼ Depuis le	▼ Employeur	▼ Gestionnaire	▼ Type dossier
01/07/2024	B	1 64 04 33	En attente dossier	13/02/2024	21330327400012		Pension normale
01/07/2024	L	2 60 12 33	En attente dossier	15/02/2024	21330540200017		Pension normale
01/08/2024	C	2 62 01 33	En attente dossier	12/02/2024	21330241700018		Pension normale
01/09/2024	B	1 63 04 33	En attente dossier	13/02/2024	21330324100011		Pension normale
01/09/2024	L	1 57 08 99	En attente dossier	15/02/2024	20002854600014		Pension normale

Filtrer par :

N° sécurité sociale :

Date de radiation des cadres : du au

Nom patronymique :

Type dossier :

SIRET Employeur :

Etat dossier :

Rechercher

Régularisation des départs en retraite progressive

Pour **régulariser** les liquidations des agents ayant fait valoir leur droit à la retraite progressive avant le 1^{er} février 2024, il est possible de saisir une date de départ rétroactive.

Les versements de pensions partielles seront réalisés à **compter d'avril 2024**, avec effet rétroactif le cas échéant.

Attention cependant, dans le cas où l'agent a fait valoir une retraite progressive à partir du 1^{er} septembre 2023, mais que le départ définitif étant imminent, son dossier de liquidation est déjà en cours ou terminé, **la régularisation** doit se faire en **envoyant la demande de retraite progressive par courrier ou via les formulaires de contact sur Pep's**.

Dans ce cas les versements interviendront à partir du **2^{ème} semestre 2024**.

Les documents de la liquidation partielle

Le formulaire de demande de pension a été adapté à la situation de liquidation partielle.



Demande de pension normale CNRACL - Retraite progressive

Madame

- demande une pension normale CNRACL - Retraite progressive

Auteur du droit	:	N
N° de sécurité sociale	:	26211
Date de la demande	:	22/11/2023
Date d'effet du paiement	:	01/02/2024

- autorise le versement de la pension CNRACL sur le compte :
A VERIFIER IMPERATIVEMENT

Avis important : Les dispositions des articles L433-19 et L441-7 du Code Pénal précisent, que la production ou l'usage de documents falsifiés sur des attestations préétablies par la CNRACL ou sur des courriers, pour justifier de son état-civil, de sa nationalité ou de sa situation familiale, entraînent pour les déclarants, des peines pouvant aller de 6 mois à un an d'emprisonnement, ainsi que des amendes de 7 500 € à 15 000 €. Si ces manœuvres ont pour objet ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines sont celles encourues aux articles L313-1 et L313-3 pour l'escroquerie ou la tentative d'escroquerie.

Il est à noter que les décisions administratives obtenues par fraude ne sont pas créatrices de droit et peuvent à tout moment faire l'objet d'une annulation avec l'obligation de reversement à l'administration de l'intégralité des avantages obtenus. Lorsque la CNRACL se rendra compte postérieurement à l'instruction du dossier, qu'elle a accordé un avantage fondé sur un faux, elle pourra en annuler le bénéfice à tout moment.

Le représentant de la collectivité employeur certifie exactes les informations déclarées par internet.

Le demandeur (ou son représentant) :

- certifie exactes les informations déclarées par internet
- confirme la demande de pension
- autorise son versement sur le compte référencé ci-dessus

Le

Signature et cachet

Signature

Le

Téléversez la demande signée et les pièces justificatives ou bien envoyez-les à :

**CAISSE DES DEPOTS
RECONNAISSANCE DES DROITS
6 PLACE DES CITERNES
33059 BORDEAUX CEDEX**


Zone réservée à la CNRACL

Doivent impérativement figurer dans les pièces justificatives du dossier :

- Le formulaire de demande de pension signé
- Le courrier de **demande de l'agent** pour une retraite progressive
- La **décision de temps partiel ou temps non complet** (non mentionnée pour le moment dans les pièces listées).

La liquidation partielle

Le décompte provisoire précise le motif de départ en retraite progressive, ainsi que le taux d'activité au jour du départ en retraite progressive.
Le montant de la pension calculée est proratisé en fonction du taux d'activité, accessoires de pension bonifications/majorations au titre des enfants inclus.

	Décompte provisoire de pension CNRACL - Retraite progressive
	Bénéficiaire :

Réglementation : 2003

1. Situation de l'agent auteur du droit

Nom patronymique : Prénom :

N° de sécurité sociale : 26211

Type de pension : Pension normale - Retraite progressive

Date de la demande : 22/11/2023

Emploi - grade : REDACTEUR PRINCIPAL DE PREMIERE CLASSE (TROISIEME GRADE)

Indice brut retenu pour la liquidation : 707

Echelle/Groupe : - Echelon : 11

Date de nomination : 07/05/2022 Ancienneté globale : 01a 08m 24j

Taux d'activité pour la retraite progressive : 70,0 %

2. Résultat

Attribution du droit

Droit à pension : Oui

Motif : Pension normale (âge révolu)

Trimestres en constitution du droit : 135

Date d'ouverture du droit : 16/05/2025

Date pour recherche du taux plein : 16/11/2024

Date de liquidation : 01/02/2024

Date d'effet du paiement : 01/02/2024

Éléments de calcul

Trimestres liquidables : 124

Durée d'assurance : 170 trim 30,0 j

Durée d'assurance pour calcul coefficient de majoration : 170 trim 30,0 j

Pourcentage de liquidation : 55,0295 %


Droit au calcul du minimum garanti : Oui Trimestres minimum garanti : 120

Traitement annuel servant de base au calcul : 34 971,45 €

Coefficient de NBI : 1,34 %

Ce décompte restitue les résultats de l'étude des droits à pension réalisée sur la base des informations déclarées par internet. Il n'a qu'une valeur indicative et à ce titre, il constitue un ensemble d'informations dépourvues de toute valeur contractuelle.

Page 1 sur 11

	Décompte provisoire de pension CNRACL - Retraite progressive
	Bénéficiaire :

Montant brut sur la base des services et bonifications	480 €	55,0295 % du dernier traitement
Montant du supplément NBI	1 €	
Montant brut estimé	482 €	
Montant net estimé avant prélèvement à la source	438 €	

Ce décompte restitue les résultats de l'étude des droits à pension réalisée sur la base des informations déclarées par internet. Il n'a qu'une valeur indicative et à ce titre, il constitue un ensemble d'informations dépourvues de toute valeur contractuelle.

Page 2 sur 11

Demande de liquidation totale

Lorsqu'un agent qui bénéficie de la retraite progressive fait **liquider ses droits à la retraite de manière définitive**, la demande de liquidation doit se faire par courrier ou via les formulaires de contact, en précisant la **date souhaitée de radiation des cadres**.

A ce jour, la liquidation totale ne peut être réalisée par une demande de liquidation de pension dématérialisée.
Cette procédure est en attente d'évolution.

Pour rappel, l'outil permettant **d'estimer le montant de la pension partielle** devrait être intégré au service de simulation **d'ici juin 2024**.

Liquidation de pension pour invalidité

Date définitive de radiation des cadres

Depuis le 1^{er} février 2024, la CNRACL ne retiendra, pour la mise en paiement d'une pension d'invalidité, qu'une date de radiation des cadres **au plus tôt au 1^{er} jour du mois suivant la date de l'avis favorable.**

Par conséquent, même en cas de radiation des cadres rétroactive, la pension d'invalidité ne sera versée que sur **des mois entiers**, et **à effet qui ne pourra être antérieur à la date de l'avis favorable** rendu par les services gestionnaires de la CNRACL.

Pour rappel, après un avis favorable pour mise à la retraite au titre de l'invalidité, **l'arrêté de radiation des cadres** à envoyer à la CNRACL doit préciser qu'il s'agit d'un départ **au titre de l'invalidité**, d'office ou sur demande de l'agent.

Une décision de la CNRACL a été publiée le 15 janvier dernier :

<http://m.politiquessociales.caissedesdepots.email/nl/jsp/m.jsp?c=%40EmOWRXpOPePpxT5nRq2diBJynomXaxthGIrptjl%2BY9M%3D>.

Service Retraites

retraites@cdg33.fr

05.56.11.14.14



Informez- VOUS

www.cdg33.fr



Abonnez- VOUS

[SUR LINKEDIN](#)